

3. Santé : accès aux soins, offre de soins et mortalité

D'après la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé ne se réduit pas à l'absence de maladie mais englobe « un état complet de bien-être physique, mental et social ».

La précarité est une source de fragilité pour la santé des individus. L'état de santé dépend de facteurs de risques environnementaux, socio-économiques, psychologiques liés à la famille, à l'entourage et à la profession qui augmentent la probabilité d'avoir une maladie, et de facteurs de protection, insertion sociale et familiale, accès aux soins, attitude face au système de soins, protection sociale et habitudes de vie qui diminuent cette probabilité. L'ensemble de ces thèmes sera traité dans cette fiche pour permettre d'appréhender le lien entre santé et précarité à travers la description de l'accès et de l'offre de soins à La Réunion ainsi que la présentation de données générales de santé sur la population réunionnaise (recours à l'IVG, naissances chez les mineures, mortalité, causes de décès,...).

En bref

- Plus de 125 000 bénéficiaires de la CMU de base en 2009, soit environ 16% de la population
- Près de 272 000 bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2009, soit 35% de la population
- Plus de 1 900 médecins en 2009, dont 1 054 médecins généralistes et 892 spécialistes
- Plus de 1 300 médecins libéraux en 2009, soit une densité de 169 pour 100 000 Réunionnais
- 487 pharmaciens exerçant en officine et 440 chirurgiens-dentistes en 2009
- 20 établissements sanitaires et 2 790 lits installés au 1^{er} janvier 2009
- 19 établissements d'hébergement pour personnes âgées et 1 150 lits au 31 décembre 2007
- 24 établissements d'hébergement pour adultes handicapés et 724 places au 1^{er} janvier 2009
- 37 établissements d'éducation spéciale pour enfants handicapés et 1 772 places au 1^{er} janvier 2009
- 18 établissements d'hébergement pour enfants en difficulté et 488 places au 31 décembre 2008
- 4 543 IVG à La Réunion en 2007, dont 13% chez des mineures
- Le taux de recours à l'IVG est de 21 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans en 2007
- 554 mères mineures ont accouché à La Réunion en 2007, ce qui représente 3,7% des naissances
- 4 009 décès survenus à La Réunion en 2007, dont 3 981 domiciliés sur l'île
- Plus de 1 500 décès prématurés, soit environ 38% des décès domiciliés
- Près de 56% des décès domiciliés à La Réunion en 2007 concernent des hommes
- Chez les hommes, le taux standardisé de mortalité est de 1 316 pour 100 000 habitants pour la période 2005-2007
- Chez les femmes, le taux standardisé de mortalité est de 829 pour 100 000 habitants pour la période 2005-2007
- Plus de 28% des décès domiciliés en 2007 sont liés à des maladies cardiovasculaires

3.1 Couverture maladie universelle de base

En 2009, La Réunion comptabilise plus de 125 000 bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) de base, soit près de 13 000 bénéficiaires supplémentaires par rapport à l'année précédente. Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes bénéficiaires de la CMU de base a augmenté de près de 12% à La Réunion.

Environ 16 Réunionnais sur 100 bénéficient de la CMU de base en 2009, contre 2% en métropole en 2008 (1 500 000 bénéficiaires recensés par le fonds CMU en 2008). Le taux de bénéficiaires de la CMU de base varie selon les communes de moins de 7% pour L'Entre-Deux à plus de 21% pour Le Port et Saint-Benoît.

Environ 48% des bénéficiaires de la CMU de base sont des hommes en 2009.

Près de 19% des moins de 20 ans bénéficient de la CMU de base à La Réunion en 2009, contre 23% des 20-25 ans, 13% des 25-50 ans, 18% des 50-60 ans et 10% des 60 ans et plus. Ces taux de bénéficiaires par classe d'âge varient selon les communes. Plus d'un jeune de moins de 20 ans sur 4 bénéficie de la CMU de base à Saint-Benoît, contre 7 sur 100 à L'Entre-Deux. Environ 17% des habitants de 60 ans et plus sont affiliés à la CMU de base au Port, contre 4% à La Plaine des Palmistes.

Les plus fortes augmentations du nombre de personnes bénéficiaires de la CMU de base entre 2008 et 2009 sont observées à Sainte-Rose (+ 28%) et Salazie (+ 20%).

Définitions

Couverture Maladie Universelle (CMU) : mise en œuvre en 2000, la CMU est une prestation sociale française permettant l'accès au soin et le remboursement des soins, des prestations et des médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie.

Elle comprend deux volets :

- la **CMU de base** : elle permet l'accès à l'Assurance Maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre (activité professionnelle,...).
- la **CMU complémentaire** (CMU-C) : c'est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. La CMU-C est accordée pour un an sous condition de ressources. Au 1^{er} juillet 2009, le plafond annuel de ressources pour bénéficier de la CMU-C est fixé à 8 371 euros par an (soit 698 euros par mois) pour une personne seule dans les DOM. Ce montant évolue en fonction de la situation familiale et du lieu de résidence (en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer).

Taux de bénéficiaires de la CMU de base : rapport du nombre de personnes bénéficiaires de la CMU de base en 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

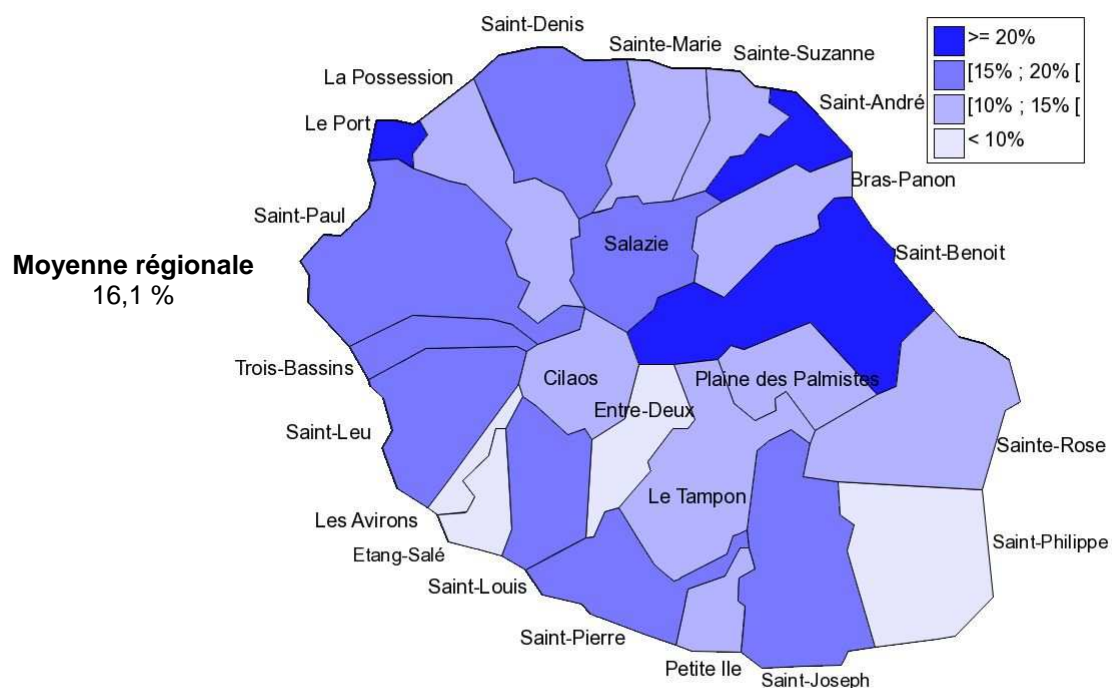
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- CGSS de La Réunion : Nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2008 et en 2009 ventilés par commune, sexe et classe d'âge.
- CMU : Rapport d'activité 2008 : Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie ; 89 p.

Répartition du nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2008 et 2009 par commune à La Réunion

Commune	2008			2009			Evolution 2008-2009 (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Les Aviron	378	413	791	421	469	890	11,4%	13,6%	12,5%
Bras-Panon	437	528	965	524	611	1 135	19,9%	15,7%	17,6%
Entre-Deux	167	196	363	170	200	370	1,8%	2,0%	1,9%
L'Étang-Salé	523	510	1 033	562	598	1 160	7,5%	17,3%	12,3%
Petite-Île	586	621	1 207	630	649	1 279	7,5%	4,5%	6,0%
Plaine-des-Palmistes	207	207	414	234	239	473	13,0%	15,5%	14,3%
Le Port	3 226	3 917	7 143	3 619	4 423	8 042	12,2%	12,9%	12,6%
La Possession	1 127	1 324	2 451	1 267	1 434	2 701	12,4%	8,3%	10,2%
Saint-André	4 455	4 925	9 380	5 117	5 560	10 677	14,9%	12,9%	13,8%
Saint-Benoît	2 967	3 118	6 085	3 501	3 641	7 142	18,0%	16,8%	17,4%
Saint-Denis	9 040	10 664	19 704	9 983	11 646	21 629	10,4%	9,2%	9,8%
Saint-Joseph	2 566	2 634	5 200	2 824	2 917	5 741	10,1%	10,7%	10,4%
Saint-Leu	2 146	1 987	4 133	2 372	2 293	4 665	10,5%	15,4%	12,9%
Saint-Louis	4 215	4 750	8 965	4 561	5 240	9 801	8,2%	10,3%	9,3%
Saint-Paul	6 483	6 791	13 274	7 420	7 735	15 155	14,5%	13,9%	14,2%
Saint-Pierre	5 735	6 343	12 078	6 175	6 881	13 056	7,7%	8,5%	8,1%
Saint-Philippe	220	197	417	240	207	447	9,1%	5,1%	7,2%
Sainte-Marie	1 683	1 908	3 591	1 815	2 095	3 910	7,8%	9,8%	8,9%
Sainte-Rose	339	329	668	434	422	856	28,0%	28,3%	28,1%
Sainte-Suzanne	1 128	1 348	2 476	1 340	1 605	2 945	18,8%	19,1%	18,9%
Salazie	543	527	1 070	656	632	1 288	20,8%	19,9%	20,4%
Le Tampon	4 644	5 040	9 684	4 963	5 434	10 397	6,9%	7,8%	7,4%
Trois-Bassins	439	455	894	512	513	1 025	16,6%	12,7%	14,7%
Cilaos	327	325	652	388	380	768	18,7%	16,9%	17,8%
La Réunion	53 581	59 057	112 638	59 728	65 824	125 552	11,5%	11,5%	11,5%

Source : CGSS de La Réunion – Exploitation ORS

Taux de bénéficiaires* de la CMU de base par commune en 2009 à La Réunion



Sources : CGSS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
NB (*) : pour 100 habitants (recensement de population 2006)

3.2 Couverture maladie universelle complémentaire

En 2009, près de 272 000 Réunionnais bénéficient de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C), soit près de 15 000 bénéficiaires en moins par rapport à l'année précédente. Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes bénéficiaires de la CMU complémentaire a diminué de 5% à La Réunion.

Près de 35% des Réunionnais bénéficient de la CMU complémentaire en 2009, contre moins de 6% en métropole en 2008. Le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire varie selon les communes de 23% à La Possession à près de 49% à Salazie.

Environ 45% des bénéficiaires de la CMU complémentaire sont des hommes en 2009.

Plus de 45% des moins de 20 ans bénéficient de la CMU complémentaire à La Réunion en 2009, contre 41% des 20-25 ans, 30% des 25-50 ans, 31% des 50-60 ans et 17% des 60 ans et plus. Ces taux de bénéficiaires par classe d'âge varient selon les communes. Près de 58% des moins de 20 ans bénéficient de la CMU complémentaire à Saint-Louis, contre 31% à L'Etang-Salé. Environ 23% des habitants de 60 ans et plus sont bénéficiaires de la CMU complémentaire à Saint-André, contre 12% à La Plaine des Palmistes.

Les plus fortes diminutions du nombre de personnes bénéficiaires de la CMU complémentaire entre 2008 et 2009 sont observées à La Plaine des Palmistes (- 7,5%) et à L'Etang-Salé (- 7,4%).

Définitions

Couverture Maladie Universelle (CMU) : mise en œuvre en 2000, la CMU est une prestation sociale française permettant l'accès au soin et le remboursement des soins, des prestations et des médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie.

Elle comprend deux volets :

- la **CMU de base** : elle permet l'accès à l'Assurance Maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre (activité professionnelle,...).
- la **CMU complémentaire** (CMU-C) : c'est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. La CMU-C est accordée pour un an sous condition de ressources. Au 1^{er} juillet 2009, le plafond annuel de ressources pour bénéficier de la CMU-C est fixé à 8 371 euros par an (soit 698 euros par mois) pour une personne seule dans les DOM. Ce montant évolue en fonction de la situation familiale et du lieu de résidence (en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer).

Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire : rapport du nombre de personnes bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

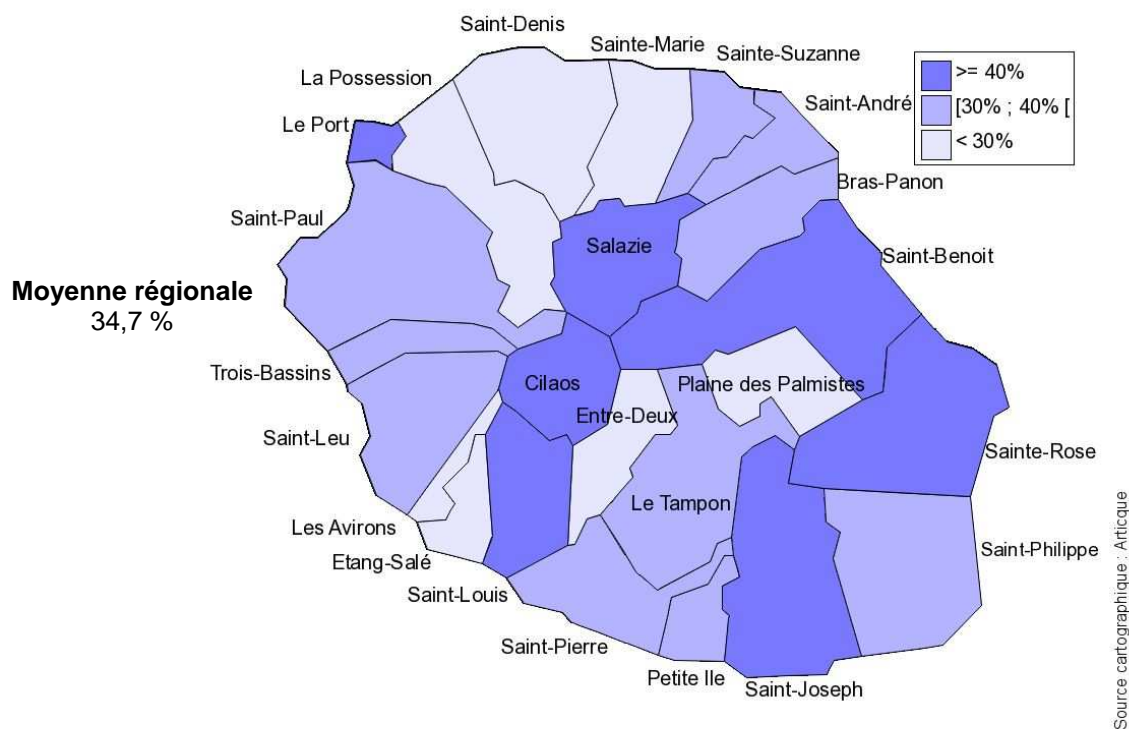
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- CGSS de La Réunion : Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2008 et en 2009 ventilés par commune, sexe et classe d'âge.
- CMU : Rapport d'activité 2008 : Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie ; 89 p.

**Répartition du nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2008 et 2009
par commune à La Réunion**

Commune	2008			2009			Evolution 2008-2009 (en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Les Avirons	1 257	1 519	2 776	1 213	1 490	2 703	-3,5%	-1,9%	-2,6%
Bras-Panon	1 675	2 074	3 749	1 573	1 970	3 543	-6,1%	-5,0%	-5,5%
Entre-Deux	759	915	1 674	712	875	1 587	-6,2%	-4,4%	-5,2%
L'Étang-Salé	1 728	1 982	3 710	1 588	1 846	3 434	-8,1%	-6,9%	-7,4%
Petite-Île	1 724	2 000	3 724	1 659	1 877	3 536	-3,8%	-6,2%	-5,0%
Plaine-des-Palmistes	650	734	1 384	586	694	1 280	-9,8%	-5,4%	-7,5%
Le Port	7 712	9 784	17 496	7 258	9 261	16 519	-5,9%	-5,3%	-5,6%
La Possession	2 857	3 691	6 548	2 677	3 472	6 149	-6,3%	-5,9%	-6,1%
Saint-André	9 835	11 887	21 722	9 352	11 320	20 672	-4,9%	-4,8%	-4,8%
Saint-Benoît	6 940	8 234	15 174	6 567	7 784	14 351	-5,4%	-5,5%	-5,4%
Saint-Denis	17 974	22 695	40 669	16 793	21 340	38 133	-6,6%	-6,0%	-6,2%
Saint-Joseph	6 989	7 944	14 933	6 694	7 672	14 366	-4,2%	-3,4%	-3,8%
Saint-Leu	5 387	6 070	11 457	5 261	5 989	11 250	-2,3%	-1,3%	-1,8%
Saint-Louis	10 543	12 689	23 232	10 007	12 146	22 153	-5,1%	-4,3%	-4,6%
Saint-Paul	15 454	17 774	33 228	14 341	16 650	30 991	-7,2%	-6,3%	-6,7%
Saint-Pierre	13 496	16 012	29 508	12 780	15 211	27 991	-5,3%	-5,0%	-5,1%
Saint-Philippe	953	1 020	1 973	883	976	1 859	-7,3%	-4,3%	-5,8%
Sainte-Marie	3 719	4 622	8 341	3 521	4 421	7 942	-5,3%	-4,3%	-4,8%
Sainte-Rose	1 390	1 568	2 958	1 324	1 483	2 807	-4,7%	-5,4%	-5,1%
Sainte-Suzanne	3 441	4 280	7 721	3 328	4 105	7 433	-3,3%	-4,1%	-3,7%
Salazie	1 768	1 813	3 581	1 691	1 755	3 446	-4,4%	-3,2%	-3,8%
Le Tampon	11 329	14 135	25 464	10 873	13 439	24 312	-4,0%	-4,9%	-4,5%
Trois-Bassins	1 233	1 455	2 688	1 158	1 368	2 526	-6,1%	-6,0%	-6,0%
Cilaos	1 305	1 333	2 638	1 282	1 336	2 618	-1,8%	0,2%	-0,8%
La Réunion	130 118	156 230	286 348	123 121	148 480	271 601	-5,4%	-5,0%	-5,2%

Source : CGSS de La Réunion – Exploitation ORS

Taux de bénéficiaires* de la CMU complémentaire par commune en 2009 à La Réunion



Sources : CGSS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
NB (*) : pour 100 habitants (recensement de population 2006)

3.3 Médecins

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre 1 054 médecins généralistes (hors remplaçants) à La Réunion, soit 110 médecins supplémentaires par rapport à la situation au 1^{er} janvier 2005. Cette augmentation constante des effectifs depuis 2000 correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8% entre 2005 et 2009, soit plus de 3 fois supérieur au taux enregistré en métropole sur la même période (+ 0,8% en moyenne par an).

La densité de médecins généralistes (hors remplaçants) est de 135 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 166 en métropole. Elle varie selon les communes de 66 à La Plaine des Palmistes à plus de 200 pour 100 000 habitants à Saint-Pierre.

La Réunion comptabilise, au 1^{er} janvier 2009, 892 médecins spécialistes (hors remplaçants), soit 84 de plus qu'en 2005. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de médecins spécialistes réunionnais entre 2005 et 2009 est estimé à 2,5% alors qu'il était de 8,6% entre 2000 et 2005. Ce taux de croissance reste néanmoins supérieur à celui enregistré en métropole (+ 1,4% en moyenne par an entre 2005 et 2009).

La densité de médecins spécialistes (hors remplaçants) est de 114 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 175 en métropole.

En métropole, la part de médecins spécialistes est plus importante qu'à La Réunion (respectivement 51% en métropole et 46% à La Réunion en 2009).

Les spécialités médicales représentent plus de 56% des médecins spécialistes réunionnais contre 26% pour les spécialités chirurgicales, 10% pour la psychiatrie, 2% pour la biologie médicale et 5% pour la médecine du travail et la santé publique. Cette répartition est assez similaire à celle observée en métropole.

Au 1^{er} janvier 2009, on recense 1 324 médecins libéraux (y compris les remplaçants) à La Réunion, ce qui correspond à une densité libérale de 169 pour 100 000 habitants, contre 200 en métropole. La densité de médecins libéraux varie selon les communes de 69 à Cilaos à 254 pour 100 000 habitants au Port.

Définitions

Médecins salariés : médecins n'ayant pas de clientèle privée, appartenant à un établissement public ou privé (médecin de soins ou de prévention).

Médecins libéraux : médecins exerçant en clientèle (en cabinet, clinique ou laboratoire).

Pour les effectifs dénombrés à La Réunion, les médecins sont classés en libéral ou en salarié selon l'activité à laquelle ils déclarent consacrer le plus de temps (activité principale). Les médecins libéraux qui ont une activité salariée secondaire sont donc considérés ici comme libéraux (libéraux partiels). De même, les hospitaliers temps plein salariés ayant une consultation privée à l'hôpital sont inclus dans les médecins salariés.

Médecins mixtes : ils peuvent être en partie des médecins hospitaliers au titre d'une activité secondaire.

Médecins généralistes : médecins libéraux et salariés pour lesquels n'apparaît aucune qualification médicale.

Médecins spécialistes : médecins compétents exclusivement dans une discipline de qualification reconnue.

Densité des médecins : rapport du nombre de médecins au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les médecins - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°138 ; octobre 2009 ; 113 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

Répartition du nombre de médecins au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion et en métropole

	Généralistes*		Spécialistes*		Libéraux	
	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**
Les Avirons	10	109	-	-	13	142
Bras-Panon	10	91	1	9	11	100
Entre-Deux	5	88	-	-	5	88
L'Étang-Salé	11	83	2	15	20	151
Petite-Île	10	89	-	-	13	115
Plaine-des-Palmistes	3	66	-	-	4	89
Le Port	60	157	53	139	97	254
La Possession	24	91	2	8	28	107
Saint-André	46	89	25	48	66	127
Saint-Benoît	38	115	32	96	38	115
Saint-Denis	259	187	334	241	317	229
Saint-Joseph	37	110	10	30	42	125
Saint-Leu	35	121	4	14	54	186
Saint-Louis	59	119	24	49	74	150
Saint-Paul	156	157	122	123	184	185
Saint-Pierre	152	204	236	317	176	236
Saint-Philippe	4	80	-	-	4	80
Sainte-Marie	23	75	2	7	27	88
Sainte-Rose	6	90	-	-	6	90
Sainte-Suzanne	17	78	2	9	16	74
Salazie	6	85	-	-	8	113
Le Tampon	71	102	43	62	111	159
Trois-Bassins	7	103	-	-	6	88
Cilaos	5	86	-	-	4	69
La Réunion	1 054	135	892	114	1 324	169
Métropole***	101 667	166	107 476	175	122 496	200

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS

NB (*) : hors médecins remplaçants pour La Réunion

NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)

NB (***) : les médecins libéraux incluent également les médecins mixtes

Taux annuel d'accroissement du nombre de médecins à La Réunion et en métropole

	La Réunion*		Métropole	
	2000-2005	2005-2009	2000-2005	2005-2009
Généralistes	2,6%	2,8%	1,2%	0,8%
Spécialistes	8,6%	2,5%	1,8%	1,4%
Généralistes + Spécialistes	4,2%	2,7%	1,7%	1,1%

Source : DRASS de La Réunion

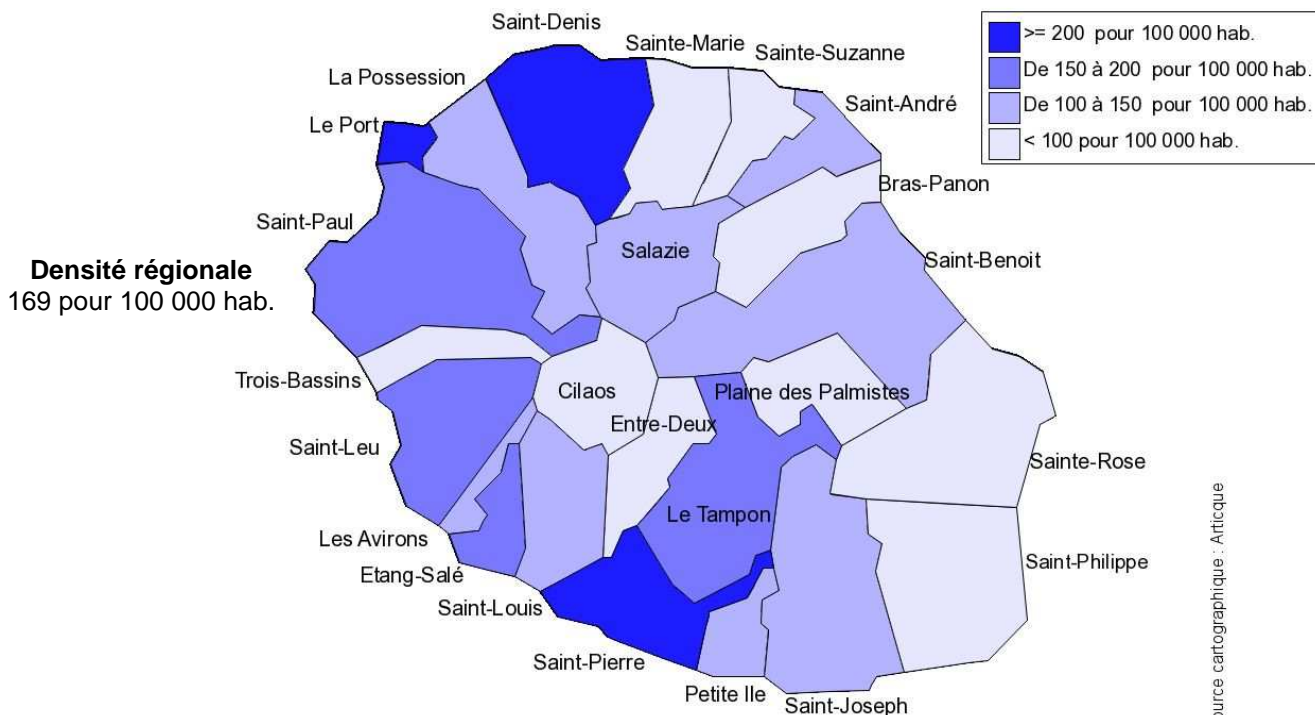
NB (*) : hors médecins remplaçants pour La Réunion

Répartition des médecins spécialistes* par spécialité au 1^{er} janvier 2009 à La Réunion et en métropole

	La Réunion		Métropole	
	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**
Spécialités médicales	502	64	59 393	97
Anesthésie-réanimation	97	12	10 453	17
Cardiologie	57	7	6 219	10
Dermato-vénéréologie	21	3	4 064	7
Gynécologie médicale	4	1	2 063	3
Gastro-entéro-hépatologie	28	4	3 431	6
Pédiatrie***	89	43	6 935	11
Pneumologie	17	2	2 748	4
Radiologie-Radiodiagnostic	75	10	7 873	13
Rhumatologie	11	1	2 615	4
Autres spécialités médicales	103	13	12 992	21
Spécialités chirurgicales	232	30	25 162	41
Chirurgie générale	26	3	3 890	6
Gynécologie obstétrique	71	9	5 397	9
Ophtalmologie	39	5	5 567	9
Oto-rhino-laryngologie	23	3	2 915	5
Stomatologie	11	1	1 259	2
Autres spécialités chirurgicales	62	8	6 134	10
Psychiatrie	90	12	13 663	22
Biologie médicale	21	3	2 997	5
Médecine du travail, santé publique	47	6	6 261	10
Toutes spécialités	892	114	107 476	175

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : hors médecins spécialistes remplaçants pour La Réunion
 NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006) sauf pour les pédiatres
 NB (***) : densité calculée pour 100 000 jeunes de 0 à 14 ans

Densité* des médecins libéraux** au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)
 NB (**) : y compris médecins libéraux remplaçants

3.4 Pharmaciens d'officine

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre 487 pharmaciens d'officine (dont 42 remplaçants) à La Réunion. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de pharmaciens d'officine (sans les remplaçants) est de l'ordre de 4% entre 2005 et 2009, soit plus de 2 fois supérieur au taux enregistré en métropole sur la même période (+1,7% en moyenne par an).

La densité de pharmaciens d'officine (y compris les remplaçants) est de 62 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 89 en métropole. Elle varie selon les communes de 22 à La Plaine des Palmistes à 86 pour 100 000 habitants à Cilaos.

Définitions

Pharmaciens d'officine : pharmaciens qui travaillent dans les pharmacies de ville, appelées aussi officines, où les médicaments sont délivrés au public.

Densité des pharmaciens d'officine : rapport du nombre de pharmaciens d'officine au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

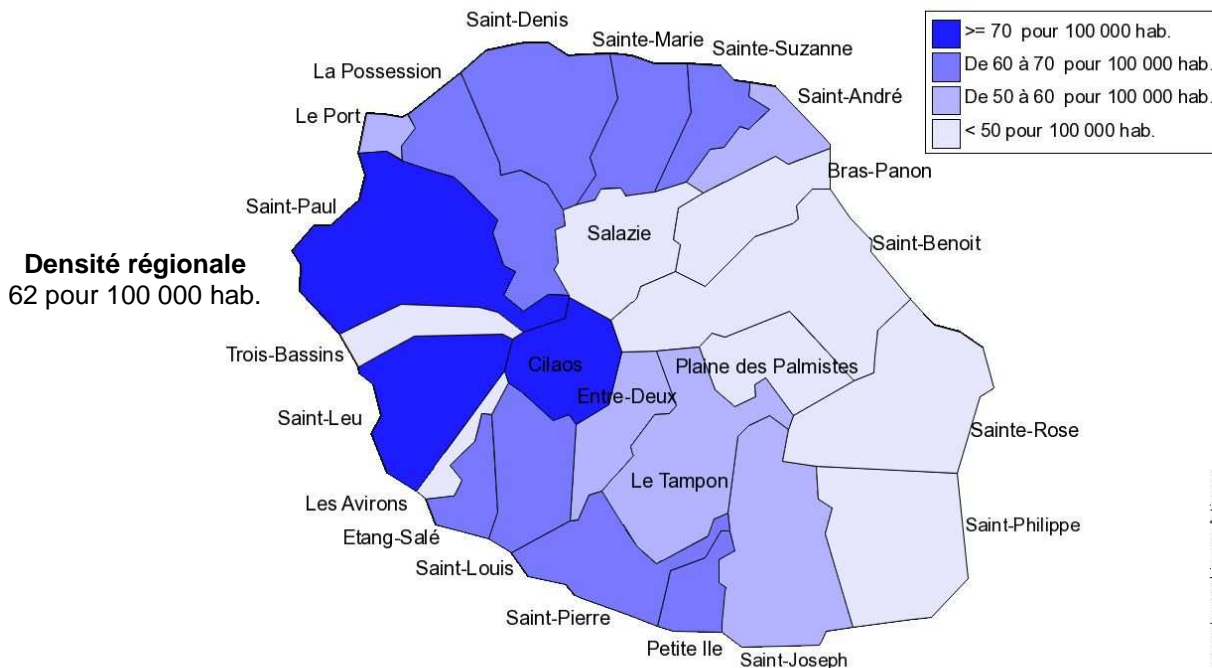
Répartition du nombre de pharmaciens d'officine* au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Effectif	Densité**
Les Aviron	4	44
Bras-Panon	4	36
Entre-Deux	3	53
L'Étang-Salé	9	68
Petite-Île	7	62
Plaine-des-Palmistes	1	22
Le Port	20	52
La Possession	17	65
Saint-André	28	54
Saint-Benoît	16	48
Saint-Denis	91	66
Saint-Joseph	19	57
Saint-Leu	22	76
Saint-Louis	32	65
Saint-Paul	76	77
Saint-Pierre	49	66
Saint-Philippe	2	40
Sainte-Marie	19	62
Sainte-Rose	2	30
Sainte-Suzanne	15	69
Salazie	3	42
Le Tampon	40	57
Trois-Bassins	3	44
Cilaos	5	86
La Réunion	487	62
Métropole	54 540	89

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS

NB (*) : y compris les pharmaciens d'officine remplaçants - NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)

Densité* des pharmaciens d'officine** au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS

NB (*) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006) - NB (**) : y compris les pharmaciens d'officine remplaçants

3.5 Chirugiens-dentistes

Au 1^{er} janvier 2009, 440 chirurgiens-dentistes libéraux (dont 13 remplaçants) officient à La Réunion. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux (sans les remplaçants) est de l'ordre de 2% entre 2005 et 2009 alors que la métropole enregistre un léger recul du nombre de chirurgiens-dentistes sur la même période (- 0,3% en moyenne par an).

La densité de chirurgiens-dentistes libéraux (y compris les remplaçants) est de 56 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 61 en métropole. La Plaine des Palmistes ne compte aucun chirurgien-dentiste libéral alors que la commune de Saint-Leu en compte 23, soit une densité de 79 pour 100 000 habitants.

Définitions

Densité des chirurgiens-dentistes libéraux : rapport du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

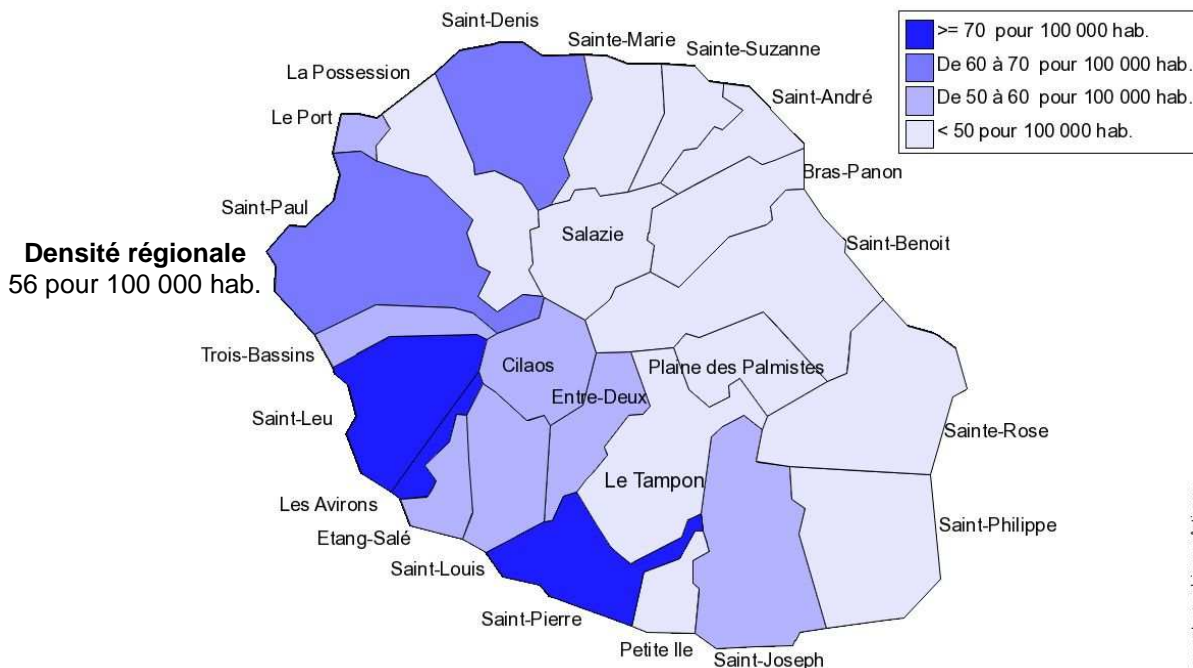
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

Répartition du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux* au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Effectif	Densité**
Les Aviron	7	76
Bras-Panon	5	45
Entre-Deux	3	53
L'Étang-Salé	7	53
Petite-Île	4	35
Plaine-des-Palmistes	-	-
Le Port	22	58
La Possession	13	50
Saint-André	16	31
Saint-Benoît	14	42
Saint-Denis	91	66
Saint-Joseph	19	57
Saint-Leu	23	79
Saint-Louis	25	51
Saint-Paul	64	64
Saint-Pierre	58	78
Saint-Philippe	1	20
Sainte-Marie	15	49
Sainte-Rose	2	30
Sainte-Suzanne	7	32
Salazie	3	42
Le Tampon	34	49
Trois-Bassins	4	59
Cilaos	3	51
La Réunion	440	56
Métropole	37 292	61

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : y compris les chirurgiens-dentistes libéraux remplaçants
 NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)

Densité* des chirurgiens-dentistes libéraux** au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)
 NB (**) : y compris les chirurgiens-dentistes libéraux remplaçants

3.6 Sages-femmes

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre 354 sages-femmes en activité (dont 21 remplaçantes) à La Réunion. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de sages-femmes en activité (sans les remplaçantes) est proche de 6% entre 2005 et 2009, soit près de 2 fois supérieur au taux enregistré en métropole sur la même période (+ 3,3% en moyenne par an).

A La Réunion, 85 sages-femmes (sans les remplaçantes) exercent en cabinet, soit une sage-femme sur quatre, alors que la part des sages-femmes libérales est de l'ordre de 17% en métropole en 2009.

La densité de sages-femmes en activité (sans les remplaçantes) est de 22 pour 1 000 naissances vivantes domiciliées à La Réunion, contre 24 en métropole. Si l'on s'intéresse aux sages-femmes exerçant en libéral, la densité est de 6 sages-femmes libérales pour 1 000 naissances vivantes domiciliées à La Réunion, contre 4‰ en métropole.

Définitions

Densité des sages-femmes : rapport du nombre de sages-femmes au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre de naissances vivantes domiciliées en 2008 (état-civil).

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- INSEE : Données détaillées des statistiques d'état-civil sur les naissances
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

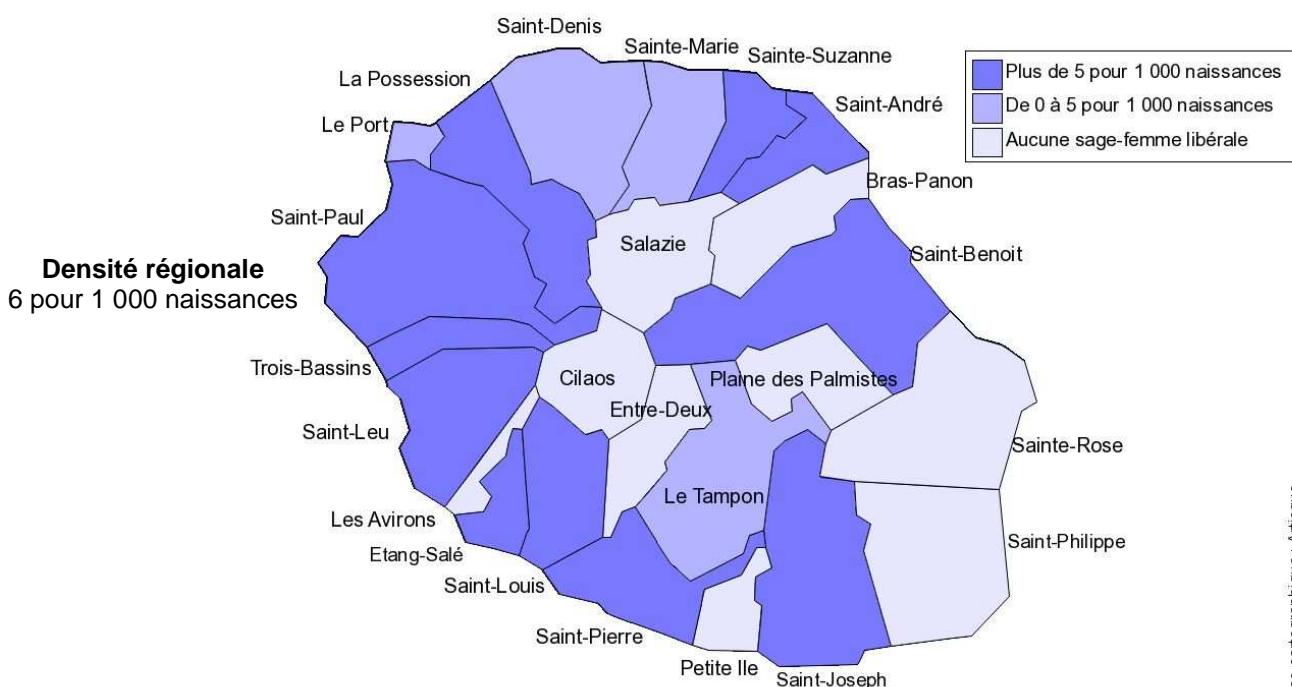
Répartition du nombre de sages-femmes au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Sages-femmes en activité*		dont sages-femmes libérales*	
	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**
Les Aviron	-	-	-	-
Bras-Panon	1	4	-	-
Entre-Deux	-	-	-	-
L'Étang-Salé	2	10	1	5
Petite-Île	-	-	-	-
Plaine-des-Palmistes	-	-	-	-
Le Port	15	18	1	1
La Possession	5	9	4	7
Saint-André	7	6	6	5
Saint-Benoît	21	31	6	9
Saint-Denis	109	45	12	5
Saint-Joseph	10	17	5	8
Saint-Leu	6	10	5	9
Saint-Louis	9	9	6	6
Saint-Paul	46	25	15	8
Saint-Pierre	73	53	13	9
Saint-Philippe	-	-	-	-
Sainte-Marie	3	5	2	4
Sainte-Rose	-	-	-	-
Sainte-Suzanne	4	10	3	7
Salazie	-	-	-	-
Le Tampon	21	17	5	4
Trois-Bassins	1	7	1	7
Cilaos	-	-	-	-
La Réunion	333	22	85	6
Métropole	18 847	24	3 232	4

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS

NB (*) : hors sages-femmes remplaçantes pour La Réunion - NB (**) : pour 1 000 naissances vivantes domiciliées

Densité* des sages-femmes libérales** au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS

NB (*) : pour 1 000 naissances vivantes domiciliées (état-civil 2008) - NB (**) : hors sages-femmes libérales remplaçantes

3.7 Infirmiers

Au 1^{er} janvier 2009, 4 899 infirmiers diplômés d'état (DE) et autorisés (dont 85 remplaçants) exercent à La Réunion. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'infirmiers DE en activité (sans les remplaçants) est de l'ordre de 7% entre 2005 et 2009, soit près de 3 fois supérieur au taux enregistré en métropole sur la même période (+ 2,3% en moyenne par an).

A La Réunion, 1 344 infirmiers (y compris les remplaçants) exercent en cabinet, soit plus de 27% des effectifs, alors que la part des infirmiers libéraux est de l'ordre de 15% en métropole en 2009.

La densité d'infirmiers en activité (y compris les remplaçants) est de 627 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 808 pour 100 000 habitants en métropole.

Si l'on s'intéresse aux infirmiers exerçant en libéral, leur densité est de 172 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 120 pour 100 000 habitants en métropole. Elle varie selon les communes de 103 à Cilaos à 240 pour 100 000 habitants à Sainte-Rose.

Définitions

Densité des infirmiers : rapport du nombre d'infirmiers au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

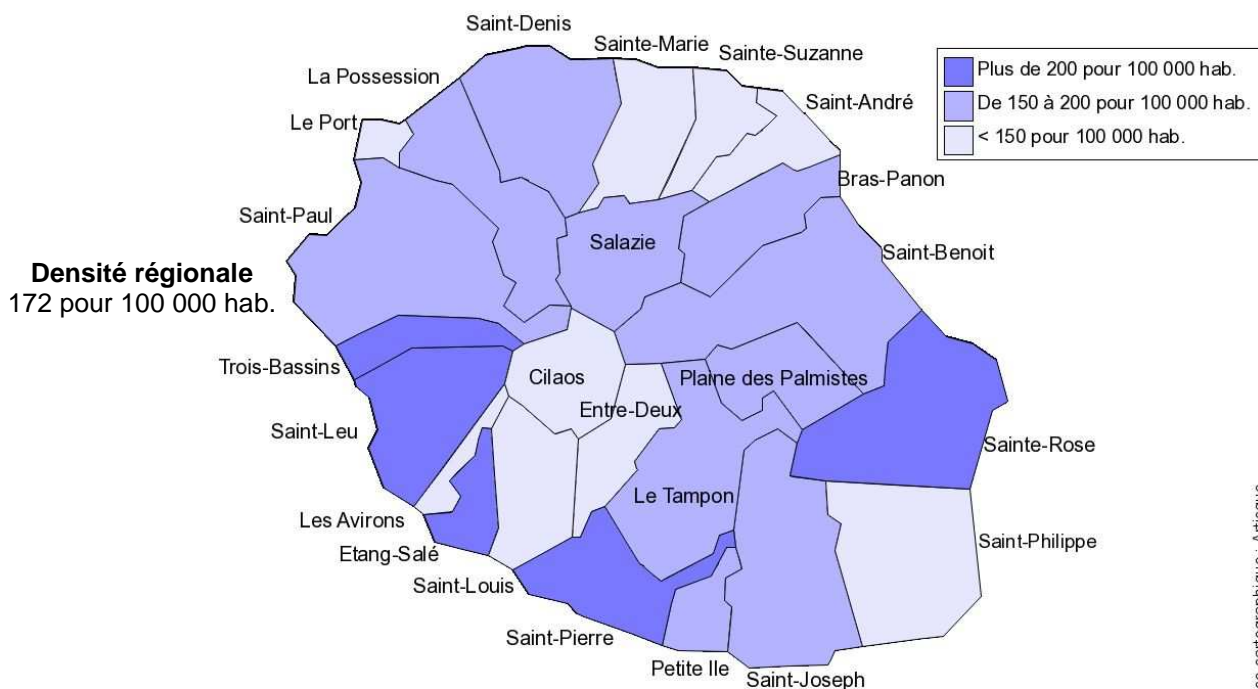
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

Répartition du nombre d'infirmiers DE et autorisés au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Infirmiers en activité*		dont infirmiers libéraux*	
	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**
Les Aviron	15	163	11	120
Bras-Panon	21	190	19	172
Entre-Deux	8	140	6	105
L'Étang-Salé	29	219	27	204
Petite-Île	22	195	18	160
Plaine-des-Palmistes	9	199	7	155
Le Port	184	482	45	118
La Possession	77	293	43	164
Saint-André	107	206	76	147
Saint-Benoît	283	853	61	184
Saint-Denis	1 558	1 126	251	181
Saint-Joseph	110	328	61	182
Saint-Leu	77	266	63	217
Saint-Louis	110	222	74	150
Saint-Paul	728	733	184	185
Saint-Pierre	1 166	1 566	156	209
Saint-Philippe	7	139	6	119
Sainte-Marie	49	160	39	127
Sainte-Rose	17	255	16	240
Sainte-Suzanne	42	193	32	147
Salazie	16	226	12	170
Le Tampon	227	325	117	168
Trois-Bassins	17	250	14	206
Cilaos	20	343	6	103
La Réunion	4 899	627	1 344	172
Métropole	495 834	808	73 510	120

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : y compris les infirmiers remplaçants - NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)

Densité* des infirmiers libéraux au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006) - NB (**) : y compris les infirmiers libéraux remplaçants

3.8 Masseurs-kinésithérapeutes

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre 1 109 masseurs-kinésithérapeutes en activité (dont 238 remplaçants) à La Réunion. Le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de masseurs-kinésithérapeutes en activité (sans les remplaçants) est de l'ordre de 10% entre 2005 et 2009, soit près de 4 fois supérieur au taux enregistré en métropole sur la même période (+ 2,6% en moyenne par an).

A La Réunion, 1 006 masseurs-kinésithérapeutes (y compris les remplaçants) exercent en cabinet, soit près de 91% des effectifs, alors que la part des masseurs-kinésithérapeutes libéraux est de l'ordre de 79% en métropole en 2009.

La densité de masseurs-kinésithérapeutes en activité (y compris les remplaçants) est de 142 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 109 en métropole.

La densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux (y compris les remplaçants) est de 129 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 86 en métropole. Elle varie selon les communes de 40 à Saint-Philippe à 223 à Saint-Pierre.

Définitions

Densité des masseurs-kinésithérapeutes : rapport du nombre de masseurs-kinésithérapeutes au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

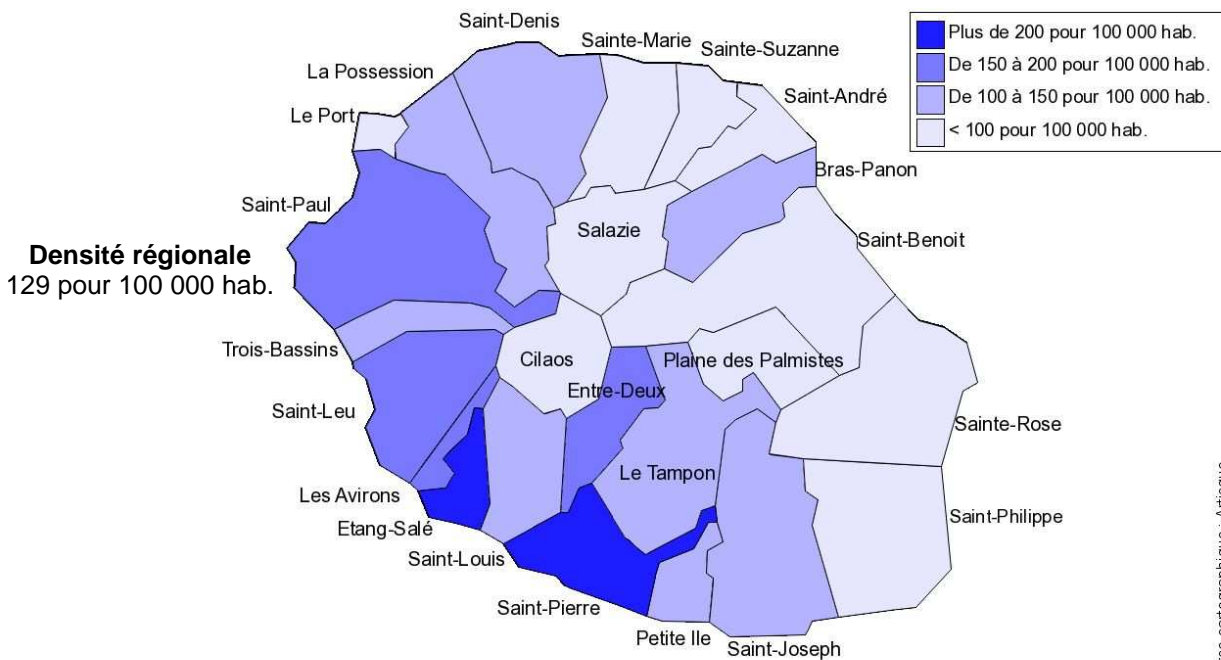
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

Répartition du nombre de masseurs-kinésithérapeutes au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Professionnels en activité*		dont libéraux*	
	Effectif	Densité**	Effectif	Densité**
Les Aviron	15	163	15	163
Bras-Panon	15	136	15	136
Entre-Deux	9	158	9	158
L'Étang-Salé	29	219	29	219
Petite-Île	13	115	13	115
Plaine-des-Palmistes	2	44	2	44
Le Port	49	128	38	100
La Possession	32	122	32	122
Saint-André	45	87	45	87
Saint-Benoît	24	72	23	69
Saint-Denis	191	138	151	109
Saint-Joseph	52	155	50	149
Saint-Leu	56	193	56	193
Saint-Louis	64	129	58	117
Saint-Paul	175	176	170	171
Saint-Pierre	190	255	166	223
Saint-Philippe	2	40	2	40
Sainte-Marie	23	75	22	72
Sainte-Rose	5	75	5	75
Sainte-Suzanne	9	41	9	41
Salazie	3	42	3	42
Le Tampon	95	136	82	117
Trois-Bassins	7	103	7	103
Cilaos	4	69	4	69
La Réunion	1 109	142	1 006	129
Métropole	66 919	109	52 804	86

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : y compris les masseurs-kinésithérapeutes remplaçants
 NB (**) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)

Densité* des masseurs-kinésithérapeutes libéraux au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : pour 100 000 habitants (recensement de population 2006)
 NB (**) : y compris les masseurs-kinésithérapeutes libéraux remplaçants

3.9 Autres professionnels de santé

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre² à La Réunion 267 orthophonistes en activité, 265 psychologues, 57 psychomotriciens, 57 ergothérapeutes, 35 diététiciens et 34 pédicures-podologues.

Les densités des autres professionnels de santé restent inférieures à celles enregistrées en métropole. Ainsi on recense à La Réunion moins de 34 psychologues pour 100 000 habitants (contre 47 en métropole), 7 psychomotriciens pour 100 000 habitants (contre 12 en métropole), 7 ergothérapeutes pour 100 000 habitants (contre 11 en métropole), moins de 5 diététiciens pour 100 000 habitants (contre 10 en métropole) et 4 pédicures-podologues pour 100 000 habitants (contre 18 en métropole).

La densité des orthophonistes en activité (sans les remplaçants) est de 1,3 pour 1 000 jeunes de moins de 15 ans à La Réunion, contre 1,6 en métropole. Aucun orthophoniste n'exerce dans les communes de L'Entre-Deux, La Plaine des Palmistes, Saint-Philippe, Sainte-Rose et Salazie alors que Trois-Bassins, Saint-Pierre et Les Avirons en compte plus de 2 pour 1 000 jeunes de moins de 15 ans.

Définitions

Densité des orthophonistes : rapport du nombre d'orthophonistes au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre de jeunes de 0 à 14 ans issu du recensement de la population 2006.

Densité de professionnels de santé : rapport du nombre de professionnels de santé (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, diététiciens, pédicures-podologues) au 1^{er} janvier 2009 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2009 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°131 ; avril 2009 ; 73 p.
- DREES : Les professionnels de santé - Estimations au 1^{er} janvier 2005 ; Sicart D. ; Série Statistiques ; n°82 ; mai 2005 ; 61 p.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.

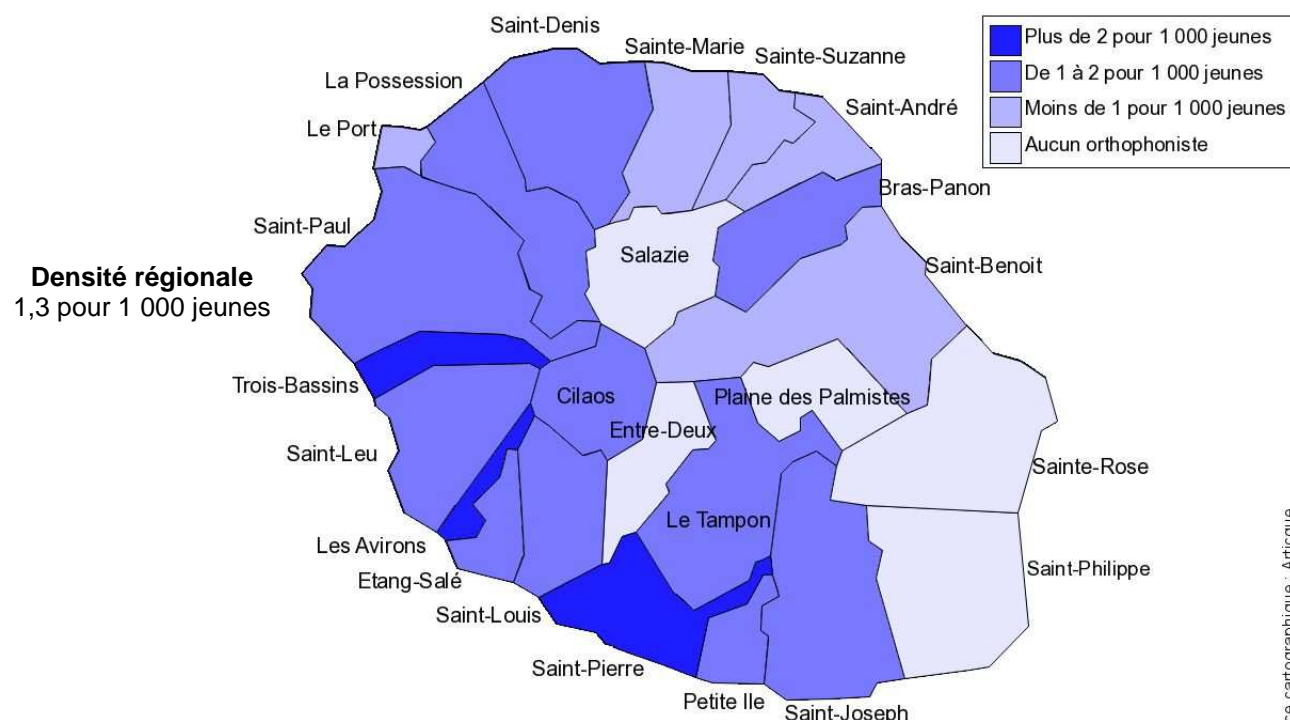
² Sans les remplaçants

Répartition du nombre de professionnels de santé au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion

	Orthophonistes	Psychologues	Psychomotriciens	Ergothérapeutes	Diététiciens	Pédicures-podologues
Les Aviron	6	-	-	-	-	-
Bras-Panon	3	-	-	-	-	1
Entre-Deux	-	2	-	-	-	-
L'Étang-Salé	5	-	-	-	-	-
Petite-Île	3	2	-	-	-	-
Plaine-des-Palmistes	-	-	-	-	-	-
Le Port	11	12	1	8	3	2
La Possession	12	2	-	-	4	-
Saint-André	9	6	5	-	0	4
Saint-Benoît	6	13	1	-	2	1
Saint-Denis	42	86	18	19	11	13
Saint-Joseph	9	7	-	1	-	-
Saint-Leu	14	3	-	-	-	-
Saint-Louis	22	14	4	4	-	-
Saint-Paul	47	50	16	4	6	2
Saint-Pierre	40	46	9	19	8	6
Saint-Philippe	-	-	-	-	-	-
Sainte-Marie	6	1	1	-	-	-
Sainte-Rose	-	-	-	-	-	-
Sainte-Suzanne	4	2	-	1	-	-
Salazie	-	-	-	-	-	-
Le Tampon	22	18	2	1	1	5
Trois-Bassins	4	1	-	-	-	-
Cilaos	2	-	-	-	-	-
La Réunion	267	265	57	57	35	34
Métropole	18 506	29 017	7 181	6 834	6 170	11 045

Sources : DRASS de La Réunion, DREES, INSEE - Exploitation ORS

Densité* des orthophonistes au 1^{er} janvier 2009 par commune à La Réunion



Source cartographique : Artique

Sources : DRASS de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS
 NB (*) : pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 14 ans (recensement de population 2006)

3.10 Médecine scolaire

Pour l'année scolaire 2007-2008, l'Académie de La Réunion dispose de 31 médecins de l'Education Nationale (en excluant le médecin responsable départemental conseiller technique), soit 27 emplois équivalents temps plein (ETP). Plus de 224 000 enfants sont pris en charge au sein des 31 secteurs médico-scolaires de l'île. A La Réunion, un médecin de l'Education Nationale encadre 7 950 élèves, avec un minimum de 5 936 élèves et un maximum de 9 226 élèves sur certains secteurs, alors que le taux moyen d'encadrement au niveau national est d'un médecin pour 5 650 élèves. Sur les 3 dernières années, le nombre de médecins de l'Education Nationale reste stable entre 28 et 29 emplois ETP.

En septembre 2007, l'Académie de La Réunion est dotée de 165 infirmiers de l'Education Nationale (y compris les 2 conseillères techniques et les 2 postes à l'université), soit 146 emplois équivalents temps plein (ETP). La Réunion compte 12 postes supplémentaires à la rentrée 2007. Les effectifs pris en charge sont de 85 558 élèves de primaire (à l'exception des élèves de petite et moyenne section pris en charge par les services de Protection Maternelle Infantile du Conseil Général), 57 326 collégiens et 41 416 lycéens, soit un effectif total de 184 210 élèves et un taux d'encadrement d'un ETP infirmier pour 1 262 élèves. Tous les collèges et tous les lycées sont dotés d'un poste d'infirmier. Les 19 collèges labellisés « Ambition réussite » sont pourvus d'un poste à temps plein. Le système des « postes mixtes » affecte à l'infirmière d'un collège la totalité des écoles du 1^{er} degré du secteur de recrutement. Ainsi, 24 secteurs sont couverts par une infirmière à temps plein (2 postes pour le collège et son secteur), 23 par une infirmière à mi-temps (1 poste pour le collège et son secteur) et 26 ne sont pas couverts (l'infirmière est à temps plein sur le collège).

Définitions

Médecine scolaire : la mission du service de promotion de la santé en faveur des élèves a pour objectif de veiller au bien être des élèves, de contribuer à leur réussite et de les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective. Le recteur d'académie, assisté d'un médecin conseiller technique et d'une infirmière conseillère technique, est chargé de mettre en oeuvre la politique de santé scolaire en tenant compte des orientations nationales.

Le service de médecine scolaire inclut les médecins et les infirmières de l'Education Nationale qui officient au sein des établissements et dans les centres médico-scolaires. Ils assurent un suivi sanitaire des élèves, collégiens et lycéens. Ils assurent également une surveillance des jeunes exposés à des nuisances spécifiques, une surveillance sanitaire de l'hygiène générale en milieu scolaire et enfin une éducation à la santé et à la sécurité. Ils organisent les soins et les urgences dans les établissements et contribuent à l'intégration scolaire des élèves atteints de handicaps ou de troubles de la santé. Ils participent à la mise en place de dispositifs adaptés en cas d'événements graves survenus dans la communauté scolaire, ou de maladies transmissibles. Ils contribuent à l'apprentissage de la citoyenneté et à la lutte contre l'absentéisme, assurent un suivi des élèves en difficulté. Ils participent à la protection des mineurs en danger et préviennent les différents intervenants extérieurs en cas de besoin (Aide sociale à l'enfance, par exemple).

Sources

- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'activité des médecins de l'éducation nationale dans l'académie de la Réunion - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n° 176 ; juin 2009 ; 4 p.
- Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité DES3 – Service des statistiques et des indicateurs de pilotage : L'activité des infirmières de l'éducation nationale dans l'académie de la Réunion - Année scolaire 2008-2009 ; Note d'information n° 177 ; juin 2009 ; 4 p.

3.11 Médecins de PMI – Planning familial

En 2009, La Réunion dispose de 26 centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) répartis sur l'île et dans lesquels exercent 19,5 médecins équivalents temps plein (ETP). Ces effectifs correspondent à une densité régionale de près de 21 ETP médecins de PMI pour 100 000 enfants de 0 à 6 ans avec un minimum de 14 pour 100 000 enfants dans l'Est de l'île, soit une densité régionale deux fois moindre qu'en métropole en 2007. On dénombre ainsi un ETP médecin de PMI pour 4 850 enfants de moins de 6 ans en 2009 à La Réunion, contre un pour 2 494 en métropole en 2007.

En 2009, on compte 10 Centres de Planning Familial (CPF) situés dans les communes de Saint-Pierre, Saint-Louis, Rivière Saint-Louis, Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Paul, Le Port, Saint-Denis, Saint-André et Saint-Benoît. Au total, trois médecins ETP exercent dans ces centres, excepté sur le CPF de Saint-Benoît qui ne compte aucun médecin.

Définitions

Protection Maternelle Infantile (PMI) : créée en 1945, la PMI est un système de protection de la mère et de l'enfant géré par le Conseil Général. Ce service est dirigé par un médecin et comprend des personnels qualifiés notamment dans les domaines médical, paramédical, social et psychologique. Le service de PMI assure des mesures de prévention médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants ; des actions de prévention et de dépistage des handicaps des enfants de moins de six ans ainsi que de conseil aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ; la surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans ainsi que des assistantes maternelles et des actions d'aides aux familles.

Centre de Planning Familial (CPF) : les centres de planification familiale informent sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG), orientent vers les médecins et partenaires et pratiquent des tests de grossesse. La prescription d'une contraception (pilule, stérilet, implant,...) est possible grâce à la présence d'un médecin.

Densité des médecins de PMI : rapport du nombre de médecins de PMI (en ETP) sur le nombre d'enfants de 0 à 6 ans issu du recensement de la population 2006. Ici, il s'agit des effectifs de médecins de PMI (en ETP) en 2009 pour La Réunion et en 2007 pour la métropole.

Nombre d'enfants de moins de 6 ans par médecin PMI : rapport du nombre d'enfants de 0 à 6 ans issu du recensement de la population 2006 sur le nombre de médecins de PMI (en ETP). Ici, il s'agit des effectifs de médecins de PMI (en ETP) en 2009 pour La Réunion et en 2007 pour la métropole.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- Conseil Général de La Réunion : Effectifs des médecins de PMI par territoire médico-social ; 2009.
- Conseil Général de La Réunion : Effectifs des médecins de planning familial ; 2009.
- FNORS – DREES : Effectifs des personnels des services de protection maternelle et infantile en nombre d'équivalents temps plein en 2007, Base de données Score-Santé : <http://www.score-sante.org/>

Répartition des centres de PMI, densité* de médecins de PMI et nombre d'enfants de moins de 6 ans par médecin de PMI par microrégion en 2009 à La Réunion et en 2007 en métropole

	Centres de PMI	Médecins de PMI (en ETP)	Densité de médecins de PMI	Nombre d'enfants de moins de 6 ans par médecin de PMI
Nord	6	5,0	22,8	4 390
Ouest	6	5,3	21,9	4 576
Est	4	2,2	14,4	6 968
Sud	10	7,0	21,2	4 722
La Réunion	26	19,5	20,6	4 850
Métropole**	nd	2 116	40,1	2 494

Sources : Conseil Général de La Réunion, FNORS, DREES, INSEE - Exploitation ORS (nd : non disponible)
 NB (*) : nombre de médecins de PMI en ETP pour 100 000 enfants âgés de 0 à 6 ans (recensement de population 2006)
 NB (**): pour la métropole, il s'agit des effectifs de médecins de PMI pour 2007

3.12 Etablissements sanitaires

Au 1^{er} janvier 2009, La Réunion recense 20 établissements sanitaires, dont 5 établissements publics et 15 établissements privés. La capacité d'accueil est de 2 790 lits installés, dont 1 905 pour le court séjour (médecine, chirurgie et obstétrique), 328 pour la psychiatrie (générale et infanto-juvénile), 478 pour les soins de suite et 79 pour les soins de longue durée. Ceci correspond à un taux d'équipement de 3,6 lits installés (toutes disciplines confondues) pour 1 000 Réunionnais, soit près de 2 fois inférieur au taux enregistré en métropole au 1^{er} janvier 2008 (7 pour 1 000 habitants).

Le secteur sanitaire Nord-Est compte deux centres hospitaliers, un hôpital d'enfants, trois établissements de soins pluridisciplinaires, un centre de réadaptation fonctionnelle et un centre de convalescence avec un total de 1 062 lits installés au 1^{er} janvier 2009, dont 893 réservés pour le court séjour.

Le secteur sanitaire Ouest rassemble la moitié des établissements de l'île avec un centre hospitalier, un établissement spécialisé en psychiatrie, un établissement d'hospitalisation en chirurgie, un centre de rééducation nutritionnelle, un établissement de soins pluridisciplinaires, deux centres de réadaptation fonctionnelle, une maison de santé pour les maladies mentales, un centre de convalescence et un centre d'alcoologie pour un total de 860 lits installés au 1^{er} janvier 2009, dont 309 réservés pour le court séjour.

Le secteur sanitaire Sud regroupe un groupe hospitalier et un établissement de soins pluridisciplinaires avec un total de 868 lits installés au 1^{er} janvier 2009, dont 703 réservés pour le court séjour.

Définitions

Secteur sanitaire : le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) distingue trois secteurs sanitaires à La Réunion :

- *Nord-Est* : Saint-Benoît, Saint-André, Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose, Salazie, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne
- *Ouest* : Le Port, La Possession, Saint-Leu, Saint-Paul, Trois-Bassins
- *Sud* : Saint-Pierre, Les Aviron, L'Entre-Deux, L'Étang-Salé, Petite-Ile, Saint-Joseph, Saint-Louis, Saint-Philippe, Cilaos, Le Tampon

Taux d'équipement en lits installés : rapport du nombre de lits installés (toutes disciplines confondues) sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2006. Ici, il s'agit du nombre de lits installés au 1^{er} janvier 2009 pour La Réunion et au 1^{er} janvier 2008 pour la métropole.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- Fiches de synthèse SAE 2008 : Statistique Annuelle des Etablissements – lits installés au 1^{er} janvier 2009 ; DRASS de La Réunion - service Statistique, CGSS de La Réunion.
- DRASS de La Réunion : Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 ; Service Etudes et Statistiques ; 75 p.
- DREES : Données SAE 2007 (France métropolitaine) – lits installés au 1^{er} janvier 2008.

Nombre de lits installés par discipline et par secteur sanitaire au 1^{er} janvier 2009 à La Réunion

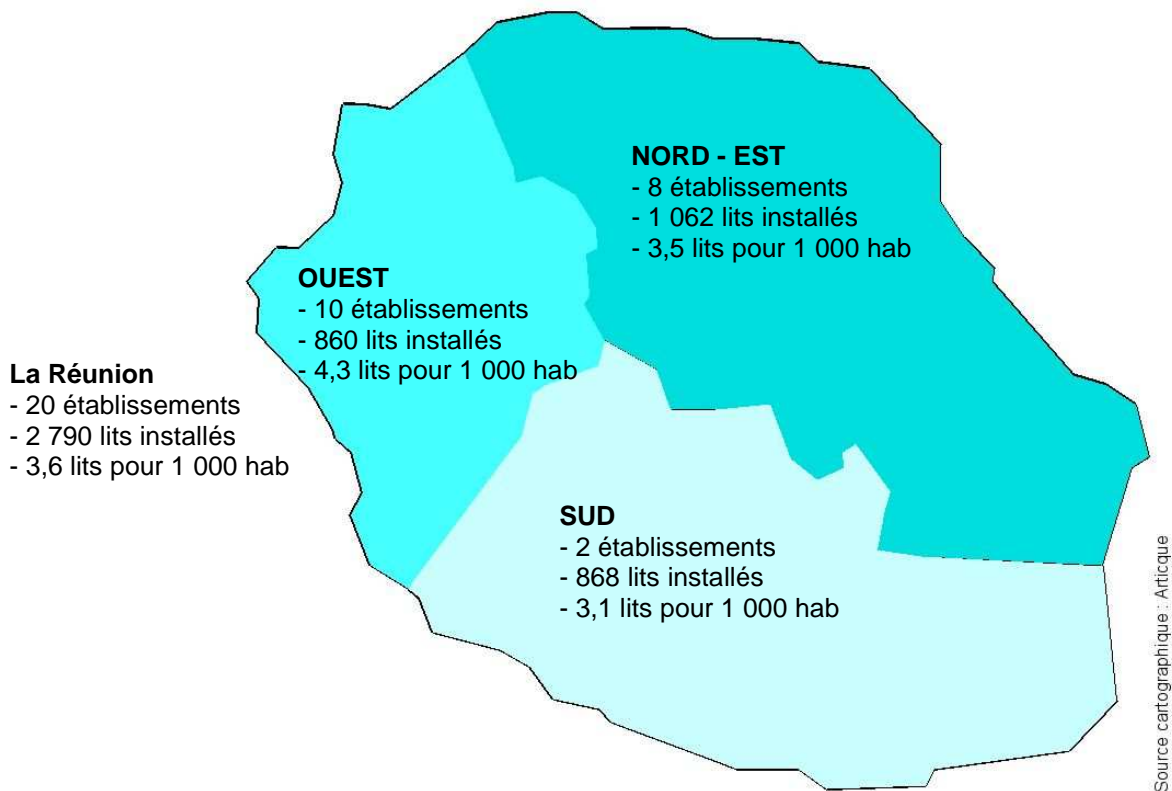
	NORD - EST	SUD	OUEST	La Réunion	Métropole*
Soins de courte durée	893	703	309	1 905	213 973
<i>dont Médecine</i>	494	374	149	1 017	108 263
<i>dont Chirurgie</i>	273	221	73	567	84 212
<i>dont Obstétrique</i>	126	108	87	321	21 498
Psychiatrie générale	-	56	262	318	55 293
Psychiatrie infanto-juvénile	10	-	-	10	1 840
Soins de suite	129	60	289	478	93 423
Soins de longue durée	30	49	-	79	67 004
Nombre total de lits installés	1 062	868	860	2 790	431 533
Taux d'équipement** en lits installés	3,5	3,1	4,3	3,6	7,0

Sources : DRASS, SAE, INSEE – Exploitation ORS

NB (*) : pour la métropole, les données utilisées sont celles au 1^{er} janvier 2008 (SAE 2007)

NB (**): nombre de lits installés pour 1 000 habitants (recensement de population 2006)

Taux d'équipement* en lits installés par secteur sanitaire au 1^{er} janvier 2009 à La Réunion



Sources : DRASS, SAE, INSEE - Exploitation ORS

(*) NB : nombre de lits installés pour 1 000 habitants (recensement de population 2006)

3.13 Etablissements pour personnes âgées

Au 31 décembre 2007, la DRASS recense 19 structures d'accueil médico-sociales ou sanitaires pour personnes âgées à La Réunion, dont 17 maisons de retraite et deux unités de soins de longue durée, pour un total de 1 150 lits ou places d'hébergement. Le nombre de places d'hébergement pour personnes âgées a augmenté d'environ 1,7% en moyenne par an à La Réunion depuis 2003 (1 073 places au 31 décembre 2003).

En 2007, le taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées est d'environ 48 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus à La Réunion, soit près de 3 fois inférieur à celui enregistré en métropole (134‰).

Le taux d'équipement varie de 47‰ pour la microrégion Est à plus de 49‰ pour la microrégion Nord.

Définitions

Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées : rapport du nombre de places d'hébergement en établissements pour personnes âgées sur le nombre d'habitants âgés de 75 ans et plus issu du recensement de la population 2006. Il s'agit du nombre de places au 31 décembre 2007 issu de l'enquête EHPA 2007.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- DRASS : Les établissements d'hébergement pour les personnes âgées à La Réunion – Activité, Clientèle, Personnel – Situation au 31 décembre 2007 ; Catteau C., Cellier M. ; Infos Réunion Etudes et statistiques ; n°14 ; juillet 2009 ; 4 p.
- DREES : L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 ; Prévot J. ; Etudes et Résultats ; n°689 ; mai 2009 ; 8 p.

Nombre d'établissements et de places d'hébergement pour personnes âgées et taux d'équipement par microrégion au 31 décembre 2007 à La Réunion et en métropole

	Nord	Sud	Est	Ouest	La Réunion	Métropole
Maisons de retraite	3	6	2	6	17	6 504
Places	276	409	118	268	1 071	471 102
Taux d'équipement*	49,3	42,5	37,7	48,9	45,0	91,9
Logements-foyers	-	-	-	-	-	2 786
Places	-	-	-	-	-	142 913
Taux d'équipement*	-	-	-	-	-	27,9
Soins de longue durée	-	1	1	-	2	903
Places	-	49	30	-	79	68 142
Taux d'équipement*	-	5,1	9,6	-	3,3	13,3
Autres**	-	-	-	-	-	112
Places	-	-	-	-	-	2 002
Taux d'équipement*	-	-	-	-	-	0,4
Total Hébergement	3	7	3	6	19	10 305
Places	276	458	148	268	1 150	684 159
Taux d'équipement*	49,3	47,6	47,3	48,9	48,3	133,5

Sources : Enquête EHPA 2007 (DRASS, DREES), INSEE - Exploitation ORS

(*) NB : nombre de places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus (recensement de population 2006)

(**) NB : résidences d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux

3.14 Etablissements pour adultes handicapés

Au 1^{er} janvier 2009, La Réunion compte 24 établissements d'hébergement pour adultes handicapés, dont 4 foyers d'hébergement, 4 maisons d'accueil spécialisées, 11 foyers de vie et 5 foyers d'accueil médicalisés, pour un total de 724 places.

Le taux d'équipement en places d'hébergement pour adultes handicapés varie de 0,24 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans pour les foyers d'hébergement à 0,57‰ pour les foyers d'accueil médicalisés et 0,58‰ pour les foyers de vie. Les taux d'équipement réunionnais restent néanmoins inférieurs à ceux enregistrés en métropole au 1^{er} janvier 2007, excepté pour les foyers d'accueil médicalisés (0,57‰ pour La Réunion et 0,41‰ pour la métropole).

Il existe des disparités dans la répartition géographique des structures d'hébergement pour adultes handicapés. La microrégion Sud recense 48% des places d'hébergement, contre 30% pour le Nord, 16% pour l'Est et seulement 6% pour l'Ouest de l'île. L'Ouest est le territoire le moins pourvu en établissements d'hébergement avec seulement une maison d'accueil spécialisée et un foyer de vie pour plus du quart de la population des 20-59 ans.

Au 1^{er} janvier 2009, 12 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) proposent 805 places en établissement de travail protégé à La Réunion, soit un taux d'équipement de 1,92 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, contre 3,21‰ en métropole en 2007.

La microrégion Sud rassemble plus de la moitié des places en ESAT avec un taux d'équipement de 3,08 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, légèrement inférieur au taux métropolitain. Les autres microrégions de l'île ont des taux d'équipement de l'ordre de 1,3‰.

Définitions

Foyer d'hébergement : il accueille en fin de journée et en fin de semaine des adultes handicapés qui travaillent soit en établissement de travail protégé, soit en milieu ordinaire ou en centre de rééducation professionnelle.

Maison d'accueil spécialisée : elle reçoit des adultes handicapés n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale et des soins constants. Elle accueille les personnes souffrant de handicaps mentaux, moteurs, sensoriels lourds et des personnes atteintes de handicaps associés.

Foyer de vie : il accueille toute l'année en internat des adultes handicapés mentaux, à partir de 18 ans, qui n'ont pas ou plus accès au monde du travail, mais aptes à pratiquer certaines activités.

Foyer d'accueil médicalisé : il accueille les personnes atteintes d'un handicap, inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence, d'une surveillance médicale et de soins constants.

Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) : il accueille des personnes handicapées ne pouvant mener une vie professionnelle normale. Cette structure leur offre une activité, avec des conditions de travail aménagées, en atelier protégé ou en milieu ordinaire.

Taux d'équipement en places d'hébergement pour adultes handicapés : rapport du nombre de places en établissements pour adultes handicapés sur le nombre d'habitants âgés de 20 à 59 ans issu du recensement de la population 2006. Ici, il s'agit du nombre de places au 1^{er} janvier 2009 pour La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 pour la métropole.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- FINSS: <http://finss.sante.gouv.fr/>
- DRASS Réunion : Statiss 2009 - La Réunion ; 27 p.
- INSEE Réunion : Géographie de l'offre de soins ; Economie de La Réunion ; Hors Série n°3 ; juin 2008 ; 38 p.

**Nombre d'établissements et de places pour les adultes handicapés et taux d'équipement
par microrégion au 1^{er} janvier 2009 à La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 en métropole**

	Nord	Sud	Est	Ouest	La Réunion 2009	Métropole 2007
Foyers d'hébergement	1	3	-	-	4	nd
Places	35	67	-	-	102	39 430
Taux d'équipement*	0,33	0,46	-	-	0,24	1,19
Maisons d'accueil spécialisées	1	1	1	1	4	nd
Places	-	66	42	30	138	19 196
Taux d'équipement*	-	0,45	0,71	0,28	0,33	0,58
Foyers de vie	4	4	2	1	11	nd
Places	135	81	13	15	244	41 383
Taux d'équipement*	1,29	0,55	0,22	0,14	0,58	1,25
Foyers d'accueil médicalisés	2	1	2	-	5	nd
Places	50	130	60	-	240	13 422
Taux d'équipement*	0,48	0,88	1,01	-	0,57	0,41
ESAT	4	5	1	2	12	nd
Places	129	452	80	144	805	105 955
Taux d'équipement*	1,23	3,08	1,35	1,33	1,92	3,21

Sources : FINESS, DRASS, INSEE - Exploitation ORS (nd : non disponible)

() NB : nombre de places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans (recensement de population 2006)*

3.15 Etablissements pour enfants handicapés

Au 1^{er} janvier 2009, on dénombre 37 établissements d'éducation spéciale pour enfants handicapés à La Réunion, dont 13 Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), 3 établissements pour les enfants ou adolescents polyhandicapés, 4 établissements pour les handicapés moteurs, un établissement pour les déficients sensoriels et 16 établissements pour les déficients mentaux (Instituts Médico-Educatifs), pour un total de 1 772 places. Il n'existe aucun établissement pour l'accueil des jeunes présentant des troubles du comportement.

Le taux d'équipement en places d'éducation spéciale pour enfants est de 6,42 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans en 2009 et reste inférieur au taux métropolitain (8,84‰ en 2007).

Les microrégions Sud et Nord recensent les trois quarts des places d'éducation spéciale pour les enfants handicapés pour environ 60% des jeunes de moins de 20 ans de l'île. Bien qu'un jeune de moins de 20 ans sur 4 réside dans l'Ouest, les places en structures d'éducation spéciale ne représentent dans cette microrégion que 15% du total des places sur l'île, soit un taux d'équipement de 3,67 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Seuls 4 établissements d'éducation spéciale accueillent des enfants handicapés dans l'Est, dont un Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile et 3 établissements pour les déficients mentaux.

Au 1^{er} janvier 2009, il existe à La Réunion 4 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), dont 2 à Saint-Denis et 2 à Saint-Louis, et 3 Centres Médico-Psycho Pédagogiques (CMPP), dont un à Saint-Denis, un à Saint-Louis et un à Sainte-Suzanne. Ces centres peuvent accueillir 303 jeunes, ce qui correspond à un taux d'équipement d'environ 1 place pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Il faut noter que les microrégions Ouest et Est ne comptent aucune de ces structures.

Définitions

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) : il a une mission d'aide auprès des futurs parents, de prévention des difficultés des tout-petits, de la naissance à 6 ans, de soins à de jeunes enfants handicapés. Le CAMSP est agréé par les Caisses d'Assurance Maladie et le Conseil Général du département au titre de la Protection Maternelle et Infantile.

Centre Médico-Psycho Pédagogique (CMPP) : sous tutelle du Ministère des Affaires sociales et conventionné par la Sécurité sociale, le CMPP a pour rôle le diagnostic et le traitement ambulatoire ou à domicile des enfants de 3 à 18 ans (ou 20 ans selon le cas) dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychologiques ou à des troubles du comportement. La réadaptation de l'enfant s'effectue dans son milieu familial, scolaire et social.

Etablissement pour enfants polyhandicapés : il s'agit d'un établissement d'éducation spéciale pour des jeunes de 2 à 20 ans présentant au moins deux handicaps graves.

Etablissement d'éducation spéciale pour handicapés moteurs : il dispense des soins et une éducation spécialisée aux enfants ou adolescents atteints d'infirmités motrices incompatibles avec des conditions de vie et de scolarité dans un établissement d'enseignement normal ou adapté.

Etablissement d'éducation spéciale pour déficients sensoriels : il s'agit d'un établissement de soins et d'éducation spéciale pour sourds et aveugles.

Institut Médico-Educatif (IME) : il assure des soins et une éducation spéciale aux enfants et adolescents de 3 à 20 ans (avec la possibilité d'aller jusqu'à 25 ans) atteints de déficience à prédominance intellectuelle liée à des troubles neuropsychiques. Un IME est le regroupement en un même lieu d'un IMP (Institut médico-pédagogique avec un enseignement général et pratique pour les 3 à 14 ans) et d'un IMPRO (Institut médico-professionnel avec un enseignement professionnel pour les 14 à 20 ans).

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) : il dispense une aide particulière aux enfants et adolescents ayant des déficiences intellectuelles, motrices, ou des troubles du caractère et du comportement.

Taux d'équipement en places d'éducation spéciale pour enfants handicapés : rapport du nombre de places en établissements d'éducation spéciale pour enfants handicapés sur le nombre de jeunes âgés de 0 à 19 ans issu du recensement de la population 2006. Ici, il s'agit du nombre de places au 1^{er} janvier 2009 pour La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 pour la métropole.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- FINESS: <http://finess.sante.gouv.fr/>
- DRASS Réunion : Statiss 2009 - La Réunion ; 27 p.
- INSEE Réunion : Géographie de l'offre de soins ; Economie de La Réunion ; Hors Série n°3 ; juin 2008 ; 38 p.
- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.

Nombre d'établissements d'éducation spéciale et de places pour les enfants handicapés et taux d'équipement par microrégion au 1^{er} janvier 2009 à La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 en métropole

	Nord	Sud	Est	Ouest	La Réunion 2009	Métropole 2007
SESSAD	4	6	1	2	13	nd
Places	189	157	64	80	490	31 418
Taux d'équipement*	2,91	1,63	1,48	1,13	1,78	2,06
Polyhandicapés	-	2	-	1	3	nd
Places	-	90	-	35	125	4 838
Taux d'équipement*	-	0,93	-	0,49	0,45	0,32
Troubles du comportement	-	-	-	-	-	nd
Places	-	-	-	-	-	14 756
Taux d'équipement*	-	-	-	-	-	0,97
Déficients moteurs	2	2	-	-	4	nd
Places	68	35	-	-	103	7 172
Taux d'équipement*	1,05	0,36	-	-	0,37	0,47
Déficients sensoriels	1	-	-	-	1	nd
Places	175	-	-	-	175	8 233
Taux d'équipement*	2,69	-	-	-	0,63	0,54
Déficients mentaux	3	7	3	3	16	nd
Places	180	429	124	146	879	68 269
Taux d'équipement*	2,77	4,45	2,86	2,05	3,19	4,48
Total Education spéciale	10	17	4	6	37	nd
Places	612	711	188	261	1 772	134 686
Taux d'équipement*	9,41	7,38	4,34	3,67	6,42	8,84

Sources : FINESS, DRASS, INSEE - Exploitation ORS (nd : non disponible)

(*) NB : nombre de places pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 19 ans (recensement de population 2006)

3.16 Etablissements pour enfants en difficulté

Selon les résultats préliminaires de l'enquête ES menée en 2008 à La Réunion, il existe 18 établissements de protection de l'enfance³, dont une pouponnière à caractère social, 6 foyers de l'enfance et 11 maisons d'enfants à caractère social, pour un total de 488 places. Le taux d'équipement de notre région est d'environ 1,8 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans, plus de deux fois inférieur à celui enregistré en métropole (4,2‰ au 1^{er} janvier 2007). Aucun centre de placement familial et social n'est recensé à La Réunion.

En 2009, 868 assistants familiaux sont agréés par le Conseil Général pour accueillir des mineurs ou des jeunes majeurs de 18 à 21 ans à La Réunion, soit environ 3 assistants familiaux pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Le taux d'équipement en assistants familiaux varie de 2,8‰ pour le Nord à 4,6‰ pour l'Est de l'île.

A La Réunion, huit établissements du ministère de la Justice sont dédiés aux mineurs au 1^{er} janvier 2008, pour un total de 545 places.

Définitions

Pouponnière à caractère social : elle héberge jour et nuit les enfants de moins de trois ans qui ne peuvent ni rester dans leur famille ni bénéficier d'un placement familial. Les enfants accueillis ne nécessitent pas de soins médicaux particuliers. Ils sont le plus souvent confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Foyer de l'enfance : géré par le Conseil Général, il héberge les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance de la zone géographique où il est implanté.

Maison d'enfants à caractère social : gérée le plus souvent par une association privée, elle accueille pour des séjours de durée variable les enfants et les adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, par le juge des enfants, ou par la famille.

Assistant familial : il exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil Général après vérification par une équipe d'instruction de la PMI que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

Taux d'équipement en places d'aide sociale à l'enfance : rapport du nombre de places pour enfants en difficulté sur le nombre de jeunes âgés de 0 à 19 ans issu du recensement de la population 2006. Ici, il s'agit du nombre de places au 1^{er} janvier 2009 pour La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 pour la métropole.

Sources

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>
- FINISS: <http://finiss.sante.gouv.fr/>
- DRASS Réunion : Statiss 2009 - La Réunion ; 27 p.
- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.
- DRASS – DREES : Résultats préliminaires de l'Enquête ES 2008 ; exploitation ORS-DRASS
- Conseil Général de La Réunion : Effectifs des assistants familiaux par groupement d'unité territoriale ; octobre 2009.

³ Les établissements d'accueil mère-enfant sont présentés au paragraphe 4.4 consacré à l'hébergement des personnes en difficulté.

Nombre d'établissements et de places d'aide sociale à l'enfance et taux d'équipement par microrégion au 31 décembre 2008 à La Réunion et au 1^{er} janvier 2007 en métropole

	Nord	Sud	Est	Ouest	La Réunion 2008	Métropole 2007
Pouponnière à caractère social	1	-	-	-	1	nd
Places	30	-	-	-	30	821
Taux d'équipement*	0,46	-	-	-	0,11	0,05
Foyers de l'enfance	3	1	2	-	6	nd
Places	39	49	30	-	118	9 741
Taux d'équipement*	0,60	0,51	0,69	-	0,43	0,64
Maisons d'enfant à caractère social	-	8	1	2	11	nd
Places	-	250	13	77	340	40 223
Taux d'équipement*	-	2,59	0,30	1,08	1,23	2,64
Centres de placement familial et social	-	-	-	-	-	nd
Places	-	-	-	-	-	12 675
Taux d'équipement*	-	-	-	-	-	0,83
Autres	-	-	-	-	-	nd
Places	-	-	-	-	-	372
Taux d'équipement*	-	-	-	-	-	0,02
Total Aide sociale à l'enfance	4	9	3	2	18	nd
Places	69	299	43	77	488	63 832
Taux d'équipement*	1,06	3,10	0,99	1,08	1,77	4,19

Sources Réunion : DRASS-DREES (Enquête ES 2008), INSEE - Sources Métropole : DREES, INSEE Exploitation ORS-DRASS (nd : non disponible)

(*) NB : nombre de places pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 19 ans (recensement de population 2006)

Nombre d'assistants familiaux agréés et taux d'équipement par microrégion en 2009 à La Réunion

	Effectif	Taux d'équipement*
Nord	182	2,80
Sud	284	2,95
Est	201	4,64
Ouest	201	2,83
La Réunion	868	3,15

Sources : Conseil Général de La Réunion, INSEE - Exploitation ORS

(*) NB : nombre de places pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 19 ans (recensement de population 2006)

3.17 IVG et naissances chez les mineures

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) est évalué à 4 543 à La Réunion en 2007, soit environ 21 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans contre 23‰ en 1999. Le taux de recours à l'IVG de notre région reste néanmoins toujours supérieur au taux métropolitain (15‰ en 2007).

Les IVG médicamenteuses représentent 43% du total des IVG à La Réunion, contre 49% en métropole.

Environ 13% des IVG concernent des jeunes femmes mineures en 2007, soit un recours de l'ordre de 27 IVG pour 1 000 mineures, plus de deux fois supérieur au taux métropolitain (12‰).

Près de 18% des IVG sont réalisées dans des cabinets médicaux de ville en 2007, contre 9% en métropole. De plus, près de la moitié des IVG médicamenteuses (41%) sont réalisées hors établissement à La Réunion.

En 2007, 554 mères mineures ont accouché à La Réunion, dont 23 avaient moins de 15 ans. Les naissances chez les mineures représentent 3,7% des naissances à La Réunion en 2007, soit 7 fois plus qu'en métropole (0,5%).

Définitions

IVG médicamenteuse : pratiquée jusqu'à cinq semaines de grossesse, elle est autorisée à l'hôpital depuis 1988 et peut également être réalisée dans un cabinet médical de ville.

Taux de recours à l'IVG : rapport du nombre d'IVG sur le nombre de femmes de 15 à 49 ans.

Sources

- DRASS : Les recours à l'IVG à La Réunion – Enquête nationale 2007 ; Catteau C., Cellier M. ; Infos Réunion Etudes et statistiques ; n°15 ; novembre 2009 ; 4 p.
- DREES : Les interruptions volontaires de grossesse en 2007 ; Vilain A. ; Etudes et Résultats ; n°713 ; décembre 2009 ; 6 p.
- INSEE Réunion. La situation démographique à La Réunion en 2007 ; Michailesco F. ; INSEE Résultats ; n°36 ; janvier 2010 ; 3 p.
- ORS - DRASS : Etat de santé de la population à La Réunion - Rapport 2008 - Indicateurs associés à la loi relative à la politique de santé publique ; Rachou E., Ricquebourg M., Vilain P. ; 155 p.

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse en 2007 à La Réunion et en métropole

	La Réunion	Métropole
Nombre total d'IVG	4 543	213 382
IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans	21,2	14,7
Part des IVG médicamenteuses (en %)	43,1%	48,6%
IVG pour 1 000 femmes mineures	26,8	11,6
Part des IVG réalisées en ville (en %)	17,6%	8,6%

Sources: DREES (SAE, PMSI, CNAM-TS), INSEE

3.18 Mortalité infantile et mortalité maternelle

En 2007, 91 enfants sont décédés avant leur 1^{er} anniversaire. Le taux de mortalité infantile est de 6,1‰ à La Réunion, soit plus de 5 fois inférieur à celui enregistré sur l'île en 1974 (32,7‰). Il reste néanmoins supérieur au taux métropolitain (3,6‰ en 2007).

Le taux de mortalité infantile est plus élevé dans la microrégion Nord (7,3‰) qu'au Sud (6,7‰), à l'Est (5,1‰) et à l'Ouest (5‰) de l'île.

Selon une récente publication du Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH) s'appuyant sur les données de l'Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles (ENCMM), 23 décès maternels ont été recensés à La Réunion entre 2001 et 2006, soit environ 26 décès pour 100 000 naissances vivantes sur cette période. Le taux de mortalité maternelle de notre région est supérieur à ceux enregistrés sur la même période en Ile-de-France (12,4), dans les autres régions métropolitaines (9,6) et en Martinique (21,5) mais reste inférieur à ceux estimés en Guadeloupe (38,8) et en Guyane (47,9).

Définitions

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an sur l'ensemble des enfants nés vivants.

Taux de mortalité maternelle : rapport du nombre de décès maternels sur le nombre de naissances vivantes.

Sources

- InVS : Disparités régionales de mortalité maternelle en France : situation particulière de l'Ile-de-France et des départements d'outre-mer, 2001-2006 ; Saucedo M., Deneux-Tharoux C., Bouvier-Colle M-H. ; Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire ; n°2- 3 ; 19 janvier 2010 ; 15-18.
- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.
- INSEE Réunion. La situation démographique à La Réunion en 2007 ; Michaillesco F. ; INSEE Résultats ; n°36 ; janvier 2010 ; 3 p.

Taux de mortalité infantile* au 1^{er} janvier à La Réunion et en métropole

	La Réunion	Métropole
1974	32,7	14,8
1982	13,0	9,3
1990	6,8	7,3
1999	6,0	4,3
2006 **	6,6	3,6
2007 **	6,1	3,6

Source : INSEE (TER)

(*) NB : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants

(**) NB : nouvelle série, révisée suite au calage sur l'enquête de recensement 2005

Répartition du nombre de décès d'enfants de moins d'un an et taux de mortalité infantile* par microrégion au 1^{er} janvier 2007 à La Réunion

	Nombre de décès d'enfants de moins d'un an	Taux de mortalité infantile
Nord	25	7,3
Sud	34	6,7
Est	12	5,1
Ouest	20	5,0
La Réunion	91	6,1

Source : INSEE (Etat-civil, Bilan démographique) – Exploitation ORS

(*) NB : nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants

3.19 Décès et taux standardisés de mortalité

D'après les données du CépiDc de l'INSERM, 4 009 décès sont survenus à La Réunion en 2007, dont 3 981 sont domiciliés dans les communes de l'île.

Plus de 1 500 décès domiciliés à La Réunion en 2007 surviennent avant 65 ans, soit une proportion de décès prématurés d'environ 38% parmi l'ensemble des décès domiciliés sur l'île. La part des décès domiciliés prématurés varie selon les communes de l'île, de 27% à La-Plaine-des-Palmistes à 55% à Trois-Bassins.

Près de 56% des décès domiciliés à La Réunion en 2007 concernent des hommes, cette proportion atteignant 70% pour les décès prématurés.

L'étude des taux standardisés de mortalité réunionnais et métropolitains met en évidence une surmortalité à La Réunion aussi bien chez les hommes que chez les femmes, même si l'écart semble se réduire. Sur la période 2005-2007, le taux standardisé de mortalité chez les hommes est de 1 316 pour 100 000 habitants à La Réunion, contre 1 068 pour 100 000 habitants en métropole. Chez les femmes, le taux standardisé de mortalité est estimé à 829 pour 100 000 habitants à La Réunion sur la période triennale 2005-2007, alors qu'il vaut 685 pour 100 000 habitants en métropole sur la même période.

Les taux standardisés de mortalité ont diminué d'environ 30% entre 1985 et 2006, avec une baisse plus importante chez les hommes que chez les femmes, aussi bien à La Réunion qu'en métropole.

Les taux standardisés de mortalité par commune en 2007 indiquent une surmortalité masculine dans toutes les communes de l'île, jusqu'à quatre fois supérieure entre hommes et femmes dans les communes de La-Plaine-des-Palmistes et Saint-Philippe. Les communes de Cilaos et Sainte-Rose présentent les taux standardisés de mortalité les plus importants de l'île en 2007 (respectivement 738 et 696 pour 100 000 habitants, tous sexes confondus). Chez les hommes, le taux standardisé de mortalité est supérieur à 980 pour 100 000 habitants à Cilaos, soit deux fois supérieur au taux estimé à Trois-Bassins (496 pour 100 000 habitants). Chez les femmes, la commune de Saint-Philippe enregistre le plus faible taux standardisé de mortalité en 2007 (213 pour 100 000 habitants), près de 3 fois inférieur au taux observé à Sainte-Rose (581 pour 100 000 habitants).

Définitions

Décès domiciliés : décès comptabilisés au domicile du défunt.

Mortalité prématurée : ensemble des décès qui surviennent avant l'âge de 65 ans.

Part des décès prématurés : rapport du nombre de décès domiciliés survenus avant l'âge de 65 ans sur le nombre total de décès domiciliés.

Taux standardisé (sur l'âge) : taux que l'on observerait dans la région (département, commune) si elle avait la même structure par âge que la population de référence. Un taux standardisé permet de comparer la situation de 2 territoires ou de 2 périodes en éliminant les effets liés aux différences de structures par âge.

- Les taux standardisés réunionnais et métropolitain ont été calculés sur les effectifs de décès non domiciliés lissés sur une période triennale et standardisés sur la structure d'âge de la population française issue du recensement de population 2006.
- Les taux standardisés par commune ont été calculés sur les effectifs de décès domiciliés par commune à La Réunion en 2007 et standardisés sur la structure d'âge de la population réunionnaise issue du recensement de population 2006.

Sources

- INSERM-CépiDc : Statistiques nationales des causes médicales de décès :

<http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr/>

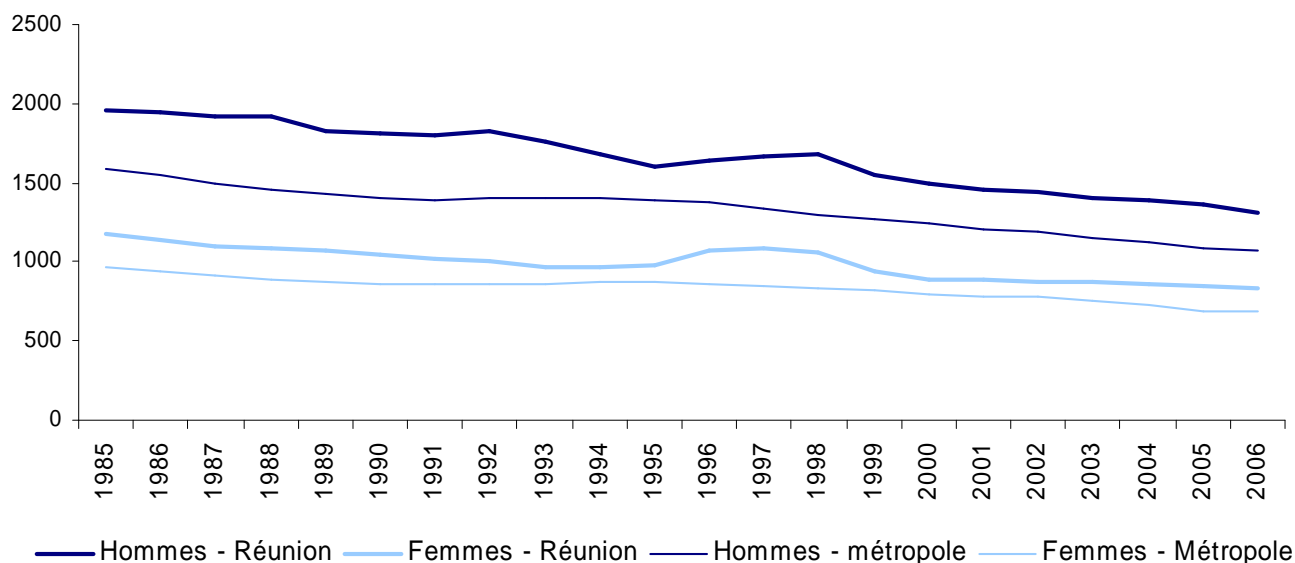
- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>

Répartition par commune des décès domiciliés à La Réunion en 2007

	Femmes			Hommes			Ensemble		
	Décès	Décès prématurés	Part* des décès prématurés (en %)	Décès	Décès prématurés	Part* des décès prématurés (en %)	Décès	Décès prématurés	Part* des décès prématurés (en %)
Les Avirons	19	ns	15,8%	31	15	48,4%	50	18	34,1%
Bras-Panon	17	5	29,4%	33	15	45,5%	50	20	42,1%
Entre-Deux	12	ns	8,3%	15	ns	26,7%	27	5	34,0%
L'Étang-Salé	29	7	24,1%	40	20	50,0%	69	27	32,3%
Petite-Île	19	5	26,3%	37	11	29,7%	56	16	36,7%
Plaine-des-Palmistes	7	ns	28,6%	19	8	42,1%	26	10	26,7%
Le Port	79	19	24,1%	111	52	46,8%	190	71	40,1%
La Possession	47	17	36,2%	68	36	52,9%	115	53	35,8%
Saint-André	117	30	25,6%	138	79	57,2%	255	109	39,8%
Saint-Benoît	82	23	28,0%	92	45	48,9%	174	68	35,0%
Saint-Denis	329	94	28,6%	362	181	50,0%	691	275	35,0%
Saint-Joseph	94	16	17,0%	105	41	39,0%	199	57	38,5%
Saint-Leu	71	20	28,2%	81	37	45,7%	152	57	41,8%
Saint-Louis	114	30	26,3%	141	56	39,7%	255	86	37,6%
Saint-Paul	195	48	24,6%	267	133	49,8%	462	181	37,2%
Saint-Pierre	198	56	28,3%	227	106	46,7%	425	162	40,5%
Saint-Philippe	7	-	-	20	8	40,0%	27	8	34,5%
Sainte-Marie	38	12	31,6%	73	44	60,3%	111	56	41,1%
Sainte-Rose	21	10	47,6%	28	13	46,4%	49	23	39,1%
Sainte-Suzanne	52	14	26,9%	46	22	47,8%	98	36	47,0%
Salazie	15	ns	20,0%	27	11	40,7%	42	14	28,3%
Le Tampon	163	38	23,3%	214	90	42,1%	377	128	35,0%
Trois-Bassins	18	ns	22,2%	15	7	46,7%	33	11	55,0%
Cilaos	21	ns	14,3%	27	15	55,6%	48	18	40,0%
La Réunion	1 764	460	26,1%	2 217	1 049	47,3%	3 981	1 509	37,6%

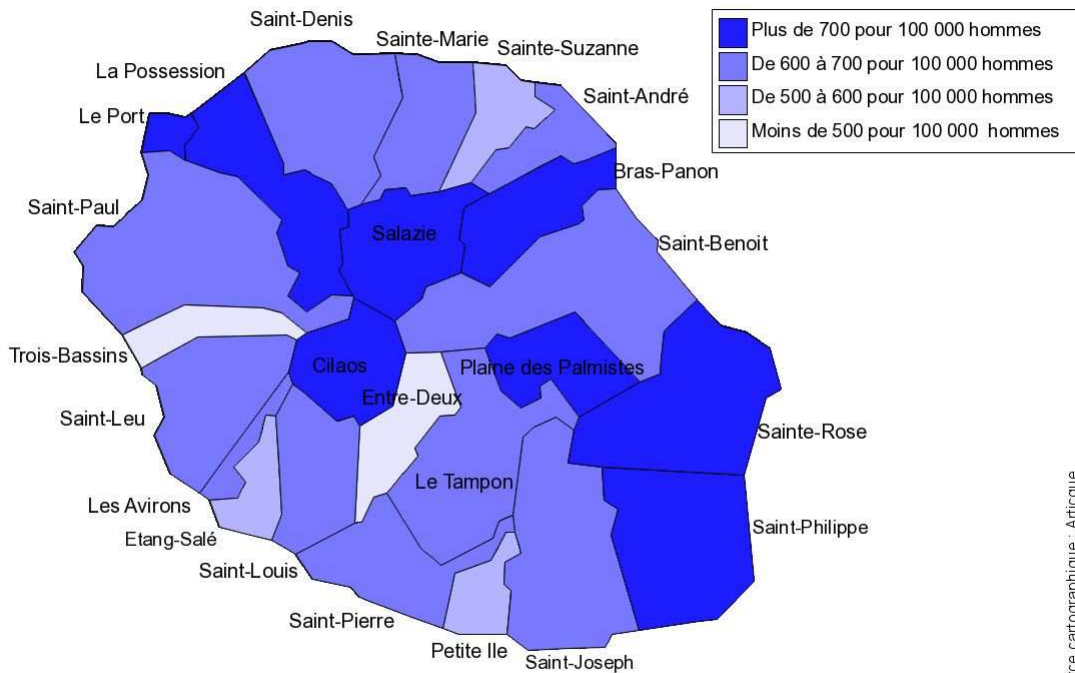
Source : INSERM-CépiDc – Exploitation ORS – (ns : inférieur à 5)
 (*) NB : nombre de décès prématurés pour 100 décès

Taux standardisé* de mortalité** à La Réunion et en métropole (pour 100 000 habitants)



Sources : INSERM-CépiDc, INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS
 (*) NB : taux de mortalité standardisé sur la population française au recensement de population 2006 et lissé sur 3 ans (l'année figurant sur le graphique est l'année centrale de la période triennale)
 (**) NB : les effectifs de décès utilisés pour le calcul des taux standardisés sont les décès non domiciliés

Taux standardisé* de mortalité en 2007 chez les hommes par commune à La Réunion
(pour 100 000 hommes)**

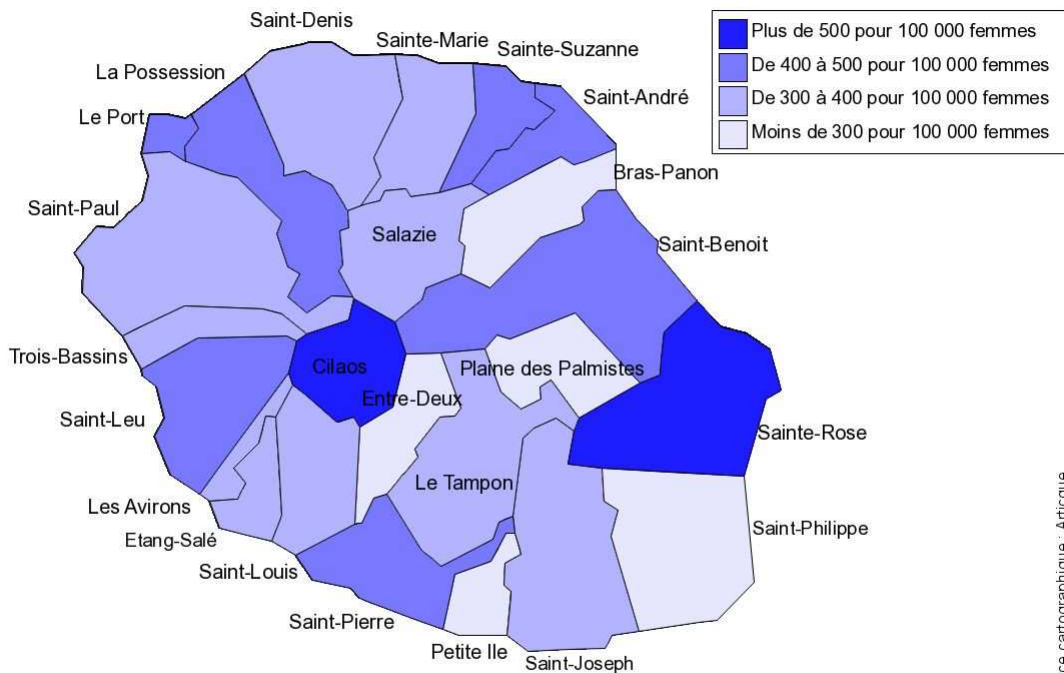


Sources : INSERM-CépiDc, INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS

(*) NB : taux de mortalité par commune standardisé sur la population réunionnaise au recensement de population 2006

(**) NB : les effectifs de décès utilisés pour le calcul des taux standardisés sont les décès domiciliés par commune en 2007

Taux standardisé* de mortalité en 2007 chez les femmes par commune à La Réunion
(pour 100 000 femmes)**



Sources : INSERM-CépiDc, INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS

(*) NB : taux de mortalité par commune standardisé sur la population réunionnaise au recensement de population 2006

(**) NB : les effectifs de décès utilisés pour le calcul des taux standardisés sont les décès domiciliés par commune en 2007

3.20 Causes de décès

En 2007, les maladies cardiovasculaires constituent la 1^{ère} cause de décès à La Réunion et concernent plus de 28% des décès domiciliés. Ces maladies sont plus fréquentes chez les femmes avec plus de 31% de décès féminins attribués à ces maladies, contre 26% chez les hommes.

En seconde position, viennent les tumeurs représentant 23% des décès, avec une proportion plus importante chez les hommes (25%) que chez les femmes (22%). La part des cancers a augmenté à La Réunion mais reste inférieure à celle observée en métropole (30% en 2007) où les cancers constituent la 1^{ère} cause de mortalité devant les maladies cardiovasculaires (28% en 2007).

La part des décès liés aux maladies infectieuses, de l'ordre de 2,7% en 2007, continue de diminuer à La Réunion pour se rapprocher du taux métropolitain (1,9% en 2007).

Chez les femmes réunionnaises, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, comme le diabète, constituent la 3^{ème} cause de mortalité (9% des décès féminins) alors que ce sont les causes externes qui occupent la 3^{ème} place pour les hommes réunionnais (11% des décès masculins).

La comparaison des taux standardisés de mortalité réunionnais et métropolitains met en évidence une surmortalité à La Réunion pour les principales causes de décès (c'est-à-dire les causes présentant un taux standardisé de mortalité supérieur à 50 pour 100 000 habitants), excepté pour les tumeurs qui touchent plus les métropolitains que les Réunionnais (respectivement 351 et 287 pour 100 000 habitants chez les hommes, 175 et 159 pour 100 000 habitants chez les femmes). Ainsi, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques ont entraîné 3 fois plus de décès féminins et environ 2 fois plus de décès masculins à La Réunion qu'en métropole.

Définitions

Décès domiciliés : décès comptabilisés au domicile du défunt.

Mortalité par cause : les causes médicales de décès sont établies à partir de la cause principale du décès constatée par le médecin sur le certificat de décès et envoyées à l'INSERM avec les données socio-démographiques en provenance de l'INSEE. Les causes sont ensuite classées selon les 22 chapitres de la 10^{ème} édition de la Classification Internationale des Maladies (CIM-10).

Taux standardisé (sur l'âge) : taux que l'on observerait dans la région (département, commune) si elle avait la même structure par âge que la population de référence. Un taux standardisé permet de comparer la situation de 2 territoires ou de 2 périodes en éliminant les effets liés aux différences de structures par âge.

- Les taux standardisés par cause de décès ont été calculés sur les effectifs de décès domiciliés à La Réunion en 2007 et standardisés sur la structure d'âge de la population française issue du recensement de population 2006.

Sources

- INSERM-CépiDc : Statistiques nationales des causes médicales de décès :

<http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr/>

- INSEE : Résultats du recensement de la population 2006 <http://www.recensement.insee.fr/>

- INSEE Réunion : Tableau Economique de La Réunion ; édition 2009-2010 ; février 2010 ; 237 p.

Répartition par cause principale des décès domiciliés à La Réunion en 2007

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	Proportion (en %)	Effectif	Proportion (en %)	Effectif	Proportion (en %)
Maladies infectieuses et parasitaires	53	3,0%	54	2,4%	107	2,7%
Tumeurs	382	21,7%	548	24,7%	930	23,4%
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	10	0,6%	5	0,2%	15	0,4%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	166	9,4%	122	5,5%	288	7,2%
Troubles mentaux et du comportement	35	2,0%	102	4,6%	137	3,4%
Maladies du système nerveux et des organes des sens	79	4,5%	88	4,0%	167	4,2%
Maladies cardiovasculaires	549	31,1%	580	26,2%	1 129	28,4%
Maladies de l'appareil respiratoire	117	6,6%	168	7,6%	285	7,2%
Maladies de l'appareil digestif	82	4,6%	130	5,9%	212	5,3%
Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	6	0,3%	ns	0,2%	10	0,3%
Maladies du système ostéo-articulaire	8	0,5%	10	0,5%	18	0,5%
Maladies de l'appareil génito-urinaire	30	1,7%	27	1,2%	57	1,4%
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	ns	0,2%	-	-	ns	0,1%
Infections dont l'origine se situe dans la période périnatale	26	1,5%	27	1,2%	53	1,3%
Maladies congénitales et anomalies chromosomiques	17	1,0%	15	0,7%	32	0,8%
Symptômes, états morbides mal définis et autres causes	106	6,0%	89	4,0%	195	4,9%
Causes externes*	94	5,3%	248	11,2%	342	8,6%
Ensemble	1 764	100%	2 217	100%	3 981	100%

Source : INSERM-CépiDc – Exploitation ORS – (ns : inférieur à 5)

(*) NB : les causes externes regroupent les accidents de la route, les suicides, les traumatismes, les homicides,...

Taux standardisé* de mortalité** par cause principale de décès en 2007 à La Réunion et en métropole (pour 100 000 habitants)

	La Réunion		Métropole	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Maladies infectieuses et parasitaires	22,7	30,1	12,6	19,7
Tumeurs	158,9	286,6	175,3	350,5
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	3,4	1,7	2,9	4,0
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	76,4	71,7	27,5	32,1
Troubles mentaux et du comportement	14,9	43,8	24,7	27,9
Maladies du système nerveux et des organes des sens	36,1	47,1	44,1	45,9
Maladies cardiovasculaires	261,3	349,7	196,7	273,4
Maladies de l'appareil respiratoire	54,5	111,3	38,6	69,2
Maladies de l'appareil digestif	34,5	63,7	28,4	46,5
Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	2,9	1,8	2,9	2,1
Maladies du système ostéo-articulaire	3,7	4,9	5,9	4,5
Maladies de l'appareil génito-urinaire	13,0	17,4	11,4	16,9
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0,9	-	0,2	-
Infections dont l'origine se situe dans la période périnatale	4,9	4,8	1,9	2,4
Maladies Congénitales et anomalies chromosomiques	3,6	2,9	2,1	2,8
Symptômes, états morbides mal définis et autres causes	49,4	50,9	49,8	59,7
Causes externes***	36,3	84,5	39,6	79,0
Ensemble	777,5	1173,0	664,6	1036,5

Sources : INSERM-CépiDc, INSEE (recensement de population 2006) – Exploitation ORS

(*) NB : taux de mortalité par cause de décès standardisé sur la population française au recensement de population 2006

(**) NB : les effectifs de décès utilisés pour le calcul des taux standardisés sont les décès domiciliés à La Réunion en 2007

(***) NB : les causes externes regroupent les accidents de la route, les suicides, les traumatismes, les homicides,...